UPCI
Union Parlementaire des Etats membres de l'UPCI
No.24 HIVER 2019

les Présidents du Parlement marocain à l'UPCI,

L'UPCI, de Rabat à Rabat

Dans leurs entretiens avec «l'UPCI», les Présidents du Parlement marocain, Leurs Excellences M. Habib El Malki (Chambre des Représentants) et M. Hakim Benchamach (Chambre des Conseillers), ont abordé plusieurs questions cruciales concernant l'Oumma islamique. L'accent a été mis sur le renforcement du partenariat et de la coopération entre les pays et les peuples musulmans; le Rejet absolu de la violation du statut juridique et historique d'Al Qods occupée; l'Appel à la protection internationale des Palestiniens non-armés, l'Appel à la création d'un bloc islamique intégre; l'Adoption d'une vision unifiée en matière de la lutte contre le terrorisme et l'examen approfondi des causes de la violence et de l'exclusion.

pages 2 et 8

Editorial

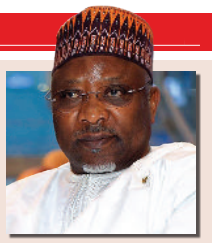

Cher Lecteur,

Ces jours-ci, nous célébrons le 20e anniversaire de la création de notre Union. A cette occasion, je présente mes félicitations à nos 54 Parlements membres pour leurs efforts visant à atteindre les objectifs de l'UPCI et pour leur volonté d'appliquer le principe de la "Shura", ce qu'Allah a ordonné au Prophète Mohammad (PSL) dans le Coran: "Leurs affaires par consultation mutuelle".

Pour répondre aux exigences des circonstances actuelles, l'UPCI s'est préoccupée des causes de nos Parlements membres et leurs peuples partout dans le monde. Les conférences de l'UPCI ont adopté des Résolutions et Recommandations sur toutes les questions concernant les Etats de nos Parlements membres, ainsi que les minorités musulmanes partout dans le monde.

L'UPCI considère la cause palestinienne en tant que cause centrale des Musulmans, non seulement de par ses origines ancestrales islamiques, mais aussi en raison de l'occupation de la ville d'Al-Qods, berceau de la Mosquée Al-Aqsa, première Kibla, troisième Sainte Mosquée, et la destination de l'Ascension du Prophète.

Dans le souci de réaliser les recommandations des conférences précédentes, une délégation de l'UPCI a effectué une visite aux réfugiés rohingyas au Bangladesh.

Les membres de la délégation ont été stupéfaits par les récits d'effusion de sang. Ces réfugiés ont raconté leurs histoires sur l'assassinat de milliers d'enfants, de femmes et d'hommes, la torture, la confiscation de leurs biens, l'incendie de maisons et de mosquées. Les femmes et jeunes filles en pleur ont raconté les viols collectifs par les soldats de Myanmar, les scènes d'exécution des membres de leurs familles, en cognant la tête des enfants contre les trônes d'arbres, jetant les enfants et les personnes âgés dans les maisons en flamme et ouvrant le feu sur leurs maris.

Le people rohingya est exposé à un vrai génocide qui les a forcé à se réfugier dans les pays riverains, en particulier au Bangladesh qui actuellement donne refuge à environ un million de réfugiés rohingyas.

L'UPCI a pris les initiatives nécessaires pour examiner la cause des Rohingyas et d'adopter des résolutions à cet égard, en demandant de mettre fin à l'injustice contre cette minorité, et de leurs permettre à vivre en paix et sécurité dans leur propre pays. cela requiert la mobilisation et la conjugaison des efforts pour faire connaitre l'ampleur de la catastrophe humanitaire à laquelle il est confrontée. Elle a également besoin d'une coordination au niveau de nos membres dans les fora internationaux. Les commanditaires de ces brutalités doivent être traduits devant la Justice internationale. Il existe un besoin urgent d'intensifier les pressions sur le gouvernement de Myanmar afin de trouver une solution politique garantissant le retour des réfugiés dans leurs foyers, assurant leur sécurité et tous leurs droits.

Une telle coopération aidera à résoudre tous les problèmes et toutes les différences de manière fraternelle et bienveillante envers tous. On disait autrefois: « N'est perdue que la cause qu'on abandonne ».

Rapport de la Délégation de l'UPCI sur la tragédie rohingya

La Plus Grande Crise Humanitaire et Ethnique

L'UPCI a exprimé sa vive préoccupation face à la situation des Rohingyas en termes de violations et de brutalités commises par les autorités du Myanmar et les milices extrémistes bouddhistes. L'UPCI a décidé d'agir efficacement pour contribuer à mettre un terme aux souffrances des Rohingyas dans leur pays d'origine, le Myanmar. pour atteindre cet objectif, elle a décidé d'évaluer de près l'ampleur de cette tragédie et d'écouter de près, les victimes dans les camps de réfugiés au Bangladesh. En revanche, l'UPCI a-elle envoyé une délégation de ses Parlements membres dans cette région.

page 14

10 14e Conférence de l'UPCI

Délégation de l'UPCI aux camps des Rohingyas 14
16 Articles Sur la Crise de Rohingya

Réunion de Dakar 22
24 Actualités Parlementaires

Activités du Secrétaire Général 27

S.E.M. Habib El Malki à l'UPCI:

Rôle majeur de la diplomatie parlementaire dans la création d'un nouvel ordre mondial

Préambule

Dans son entretien avec "l'UPCI", S.E.M. Habib El Malki, Président de l'auguste Chambre des Représentants du Royaume du Maroc, a abordé plusieurs questions cruciales concernant le monde islamique et l'action parlementaire islamique commune à savoir les défis actuels; Cause palestinienne; rôle de la diplomatie parlementaire; expansion des interactions économiques et financières entre les États musulmans; lutte contre le terrorisme et l'extrémisme et, rhétorique antimusulmane en Occident.

Voici le texte intégral de l'interview

Activités parlementaires islamiques

UPCI: Le Parlement marocain a abrité la 2e Conférence de l'UPCI au cours des premières années de sa création. Nous sommes maintenant au seuil du 20e anniversaire de la création de l'Union et, le Maroc abrite cet événement important. Comment évaluez-vous les activités parlementaires des pays musulmans pendant près de deux décennies ?

M. Habib El Malki: Les activités parlementaires des pays musulmans ont connu une mobilité, un dynamisme et une action tangibles depuis la création de l'UPCI. Des conférences et des réunions ont été organisées au cours desquelles un certain nombre de questions d'intérêt commun ont été abordées, en particulier celles qui concernent essentiellement la sécurité des pays musulmans, ainsi que celles relatives des communautés musulmanes de pays non-islamiques et la cause palestinienne, considérée comme un élément central pour les États musulmans. Les réunions parlementaires entre ces États ont porté sur des questions essentielles, à savoir l'ingérence étrangère dans les affaires intérieures des États musulmans, ainsi que sur l'extrémisme et le terrorisme.

Les réunions des Parlements des États musulmans ont eu pour objectif de souligner la nécessité de respecter les droits de l'homme; renforcer le rôle des femmes et des jeunes; condamner les violations de ces droits commises dans toutes les régions du

monde, y compris les droits des minorités musulmanes; affirmer l'importance du dialogue des civilisations et faire face aux campagnes occidentales qui vont à l'encontre des valeurs islamiques.

D'autre part, ces réunions ont débattu des moyens pour développer les relations commerciales entre les États musulmans et ont fait allusion aux opportunités et aux éventuels potentiels qui renforceraient la compétitivité de ces États sur la scène internationale.

Les activités parlementaires islamiques ont également porté sur les défis du développement durable avec leurs dimensions économique, sociale et environnementale, ainsi que sur les moyens de les contrer afin de garantir les droits des générations futures et, sur la nécessité de suivre le processus de développement, de la modernisation et de la réforme dans le monde islamique, en plus de passer en revue les nouvelles crises qui affectent un certain nombre de pays musulmans frères. Des déclarations communes et des recommandations ont été publiées exprimant la vision des Parlements musulmans à cet égard.

Faire progresser l'action islamique commune

UPCI: Comment est-il possible d'activer les Parlements des États islamiques en vue de faire progresser l'action islamique commune dans divers domaines?

M. Habib El Malki: Pour atteindre cet objectif, nous devons consolider la gouvernance parlementaire, considérée comme une nécessité constitutionnelle et morale pour améliorer les fonctions du travail parlementaire. Dans ce contexte, les valeurs et les principes nécessaires à la gouvernance parlementaire devraient être invoqués, tels que l'égalité, l'équité, la qualité et la transparence, ainsi que le lien entre la responsabilité et la responsabilisation, l'intégrité, l'évaluation, la créativité et la production afin de servir le bien commun et de réhabiliter la structure institutionnelle des parlements et de responsabiliser les ressources humaines des mécanismes d'action appropriés et du sentiment constant que le Parlement est le pouls de la rue et qu'il exprime ses préoccupations et ses aspirations.

Il faut veiller à la poursuite de la création et de l'amélioration des connaissances, ainsi que d'une formation continue dans le cadre d'une vision qui considère la gouvernance parlementaire comme la règle de l'État et de la société et du système de droits publics. Bien entendu, tout cela découle de programmes concrets comprenant des aspects de législation, de contrôle et de diplomatie, d'une bonne évaluation des politiques publiques, ainsi que d'une structure bien-fondée et transparente et de ressources humaines qualifiées.

Nous devons œuvrer au développement des échanges d'expériences et des meilleures pratiques en matière de gestion parlementaire, en plus d'assurer l'indépendance des autorités législatives pour en faire des acteurs actifs, par le biais de la diplomatie parlementaire, dans plusieurs dossiers internationaux tels que le climat et les migrations, la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme et toutes les formes de défense des causes des Musulmans.

Les positions fermes du Maroc sur la Palestine

UPCI: La cause palestinienne reste un centre d'attention majeur pour le monde musulman. Nous voudrions ici faire allusion à la décision des États-Unis concernant le transfert de l'ambassade américaine, de Tel Aviv à Al-Qods occupée et par conséquent, de faire d'Al-Qods la capitale de l'entité sioniste au lieu de Tel Aviv, ce qui signifie que les Palestiniens perdent certains de leurs droits et revendications. Quelle est la position du Maroc sur cette question ?

M. Habib El Malki: Il convient tout d'abord de rappeler à cet égard, les efforts considérables déployés par Sa Majesté le Roi Mohammad Vl, Président du Comité Al-Qods, pour soutenir la cause palestinienne et préserver les sanctuaires islamiques et chrétiens à Al-Qods, ainsi que pour fournir un soutien matériel et politique aux frères palestiniens jusqu'à la création de leur État indépendant avec Al-Qods

- la nécessité de suivre le processus du développement, de la modernisation et de la réforme dans le monde islamique,
- les efforts considérables déployés par Sa Majesté le Roi Mohammad Vl, Président du Comité Al-Qods, pour soutenir la cause palestinienne

comme capitale.
Il ne faut pas négliger le rôle joué par l'Agence de Beit Mal Al Qods dans le soutien des efforts du peuple palestinien à Al Qods; et la préservation du caractère arabe et islamique de la ville, de son statut et de ses sites sacrés, ainsi que la préservation des biens et du patrimoine palestiniens et la fourniture de services sociaux aux Palestiniens dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la culture.
La position du Royaume du Maroc sur la cause palestinienne était, et continue d'être constante, ce qui préoccupe et reste dans le cœur des Arabes et des musulmans et qui se manifeste comme une priorité pour la nation marocaine. Le Royaume du Maroc tient à poursuivre ses efforts pour défendre le droit du peuple palestinien à l'indépendance nationale, en libérant son territoire et en établissant son État indépendant avec Al Qods comme capitale. Comme toujours, le Royaume du Maroc n'accepte pas, et condamne fermement les crimes sauvages commis contre le peuple palestinien non armé, considérés comme une violation flagrante de la loi internationale et du droit international humanitaire, et souligne la nécessité de prendre des mesures sérieuses pour faire cesser ces crimes, assurer la protection internationale du peuple palestinien et tenir les États-Unis pleinement responsables des conséquences désastreuses de leur décision, rejetée par la communauté internationale, en ce qui concerne le transfert de leur ambassade à Al-Qods occupée.
Dans les développements les plus récents, la Chambre des Représentants a qualifié la décision de relocaliser l'ambassade des États-Unis dans la ville d'Al Qods, nulle et non avenue, en violation du droit international et de la Charte des Nations Unies. Cette décision ne peut en aucun cas modifier la vérité historique. La ville d'Al Qods est une ville occupée et la capitale éternelle de l'État de Palestine.

Le Maroc condamne fermement les crimes sauvages commis contre le peuple palestinien non-armé

La diplomatie parlementaire s'intéresse à la négociation afin de créer l'harmonie entre les intérêts des États

Rôle de la diplomatie parlementaire

UPCI: «La diplomatie parlementaire gagne en importance, dans le domaine des relations internationales. Quel rôle cette diplomate peut-elle jouer dans l'édification d'un nouvel ordre mondial plus équitable et bénéfique, en particulier pour les peuples des pays en développement?

M. Habib El Malki: La diplomatie parlementaire est un mécanisme et un style distinctifs et méthodiques dans le domaine des relations internationales. Il exerce ses activités dans le cadre des relations internationales, régionales et multilatérales entre les organisations et institutions parlementaires nationales et régionale,

vu que ces institutions et organisations sont les représentants démocratiques et les acteurs de l'exercice des compétences constitutionnelles.
Les activités de la diplomatie parlementaire englobent tous les aspects de la vie politique, sécuritaire, sociale et environnementale, en tant qu'objets de discussion lors de ses réunions et colloques, selon les changements rapides dans la vie des nations, en vue de préserver la cohésion sociale et la conformité pour créer un équilibre entre les pays du monde.
À cet égard, la diplomatie parlementaire cherche à jouer un rôle fondamental dans la formation d'un nouvel ordre mondial plus équitable et bénéfique, notamment dans l'intérêt des peuples des pays en développement. Il doit agir au nom et dans l'intérêt des peuples, dans le but d'incarner les valeurs humanitaires et universelles communes, notamment la démocratisation des relations internationales, et de rendre l'ordre international plus humanitaire, plus juste et plus équitable.
La diplomatie parlementaire s'intéresse à la négociation afin de créer l'harmonie entre les différents intérêts des États, en trouvant des solutions acceptables et conciliantes privilégiées par la majorité des pays qui permettent aux organisations parlementaires, aux institutions et aux différents organes de prendre des décisions qui servent les intérêts des peuples.

Expansion de l'interaction économique et financière

UPCI: Les Parlements islamiques ont-ils la capacité d'élargir les interactions économiques et financières dans l'espace musulman en adoptant des lois communes?

M. Habib El Malki: Bien entendu, l'expansion des interactions économiques et financières et la consolidation des relations entre pays musulmans ont pour effet de consolider la coordination et la solidarité entre les pays du monde islamique par le biais de canaux institutionnels, au niveau tant bilatéral que multilatéral.

Nous devons continuer à établir des partenariats qui génèrent des intérêts mutuels et à lancer des projets de développement économique et financier en accélérant la mise en place de stratégies de coopération fondées sur des valeurs de solidarité, de justice et d'intérêt commun.

Il convient de mentionner que le travail conjoint des gouvernements, des parlements et du secteur privé devrait être renforcé dans le cadre d'efforts harmonieux et coordonnés et d'une coopération prometteuse déployés dans le monde musulman, étroitement liées aux objectifs du développement durable et de la lutte contre le changement climatique, ainsi que la promulgation de législations appropriées pour promouvoir la coopération économique et commerciale et rechercher des solutions aux problèmes et défis économiques et sociaux auxquels fait face le monde musulman.

Combattre le terrorisme et l'extrémisme

UPCI: Comment envisagez-vous de trouver un mécanisme efficace et convenu et ce, dans le cadre islamique, visant à lutter contre le phénomène du terrorisme et de l'extrémisme?

M. Habib El Malki: Pour combattre le phénomène du terrorisme et de l'extrémisme, nous devons adopter une vision unifiée basée sur de nombreux points notamment en veillant à ce que la religion islamique ne soit pas confondue avec le phénomène du terrorisme et de l'extrémisme et en renforçant les mécanismes de coopération islamique internationale pour lutter contre les groupes terroristes extrémistes afin de maintenir la sécurité nationale, partant des principes et des valeurs islamiques tolérants, y compris les valeurs de modération et de tolérance.

Dans le même esprit, la coopération et la coordination devraient être renforcées et coordonnées par diverses initiatives et efforts nationaux, régionaux et internationaux, afin d'éliminer ce phénomène et déraciner ses causes, en approfondissant l'esprit de tolérance et de fraternité et en rejetant toutes les allégations de préjugés, de discrimination et d'intolérance qui pourraient inciter à l'extrémisme et à la violence.

Attaque contre l'islam et les musulmans en occident

UPCI: L'islam et les musulmans font actuellement l'objet d'attaques de la part de certains milieux occidentaux. A votre avis, quels sont les moyens appropriés pour lutter contre ces attaques?

M. Habib El Malki: Il existe plusieurs moyens et méthodes appropriés pour contrer le rhétorique anti-islam et antimusulmane, qui peuvent être basés sur: la consolidation du principe de tolérance, ce qui signifie respecter, accepter et apprécier la riche diversité des cultures de notre monde, les différentes formes d'expression et les caractéristiques humaines. Cette tolérance peut être renforcée par le savoir, l'ouverture, la communication, la liberté de pensée, de conscience et de conviction. C'est non seulement une obligation éthique, mais aussi une obligation politique et juridique qui contribue à remplacer la culture de la guerre par la culture de la paix.

La tolérance est indispensable entre les individus et les groupes. Les efforts visant à renforcer la tolérance et à adopter des positions basées sur l'ouverture, l'écoute mutuelle et la solidarité, doivent être exercés dans les écoles et les universités, ainsi que par le biais d'un enseignement permanent partout, à la maison ou sur les lieux de travail. Les médias peuvent également jouer un rôle constructif en facilitant le dialogue et la discussion de manière libre et ouverte et en diffusant les valeurs de la tolérance, notamment en sensibilisant les peuples sur leurs droits et libertés communs.

Se concentrer sur la sensibilisation et l'éducation, s'avère essentiel, et peut être considéré comme un pilier essentiel de la tolérance. C'est pourquoi nous devons adopter un comportement systémique et intellectuel pour lutter contre les causes de l'intolérance au cours d'une campagne culturelle, sociale, économique, politique et religieuse, c'est-à-dire les causes principales de la violence et de l'exclusion. Les politiques et les programmes éducatifs devraient donc contribuer à promouvoir la compréhension, la solidarité et la tolérance entre les individus, ainsi que parmi les groupes ethniques, sociaux, culturels, religieux et linguistiques, et entre les nations.

Chambre des Représentants (Majlis Al-Nuwwab)

L'actuelle législature marocaine est régie selon la constitution de 2011.

La Constitution de 2011 prévoit un parlement bicaméral composé d'une Chambre des Représentants (Majlis Al-Nuwwab), élue au suffrage universel direct pour cinq ans, et d'une Chambre des Conseillers (Majlis Al-Mustasharin), élue directement par circonscriptions électorale et nationale.

Le texte de la Constitution de 2011 stipule que les deux chambres du Parlement, la Chambre des Représentants et la Chambre des Conseillers, ont des pouvoirs législatifs, votent les projets de loi, y compris le projet de loi de finances, contrôle le gouvernement et évaluent les politiques publiques.

La Chambre des Représentants actuelle compte 395 membres élus au suffrage universel direct le 7 octobre 2016 pour un mandat de cinq ans. Ils sont répartis comme suit: (305 membres élus au niveau des circonscriptions locales), (90 membres élus au niveau de la circonscription nationale: 60 femmes et 30 jeunes)

Le siège de la Chambre des Représentants est situé à Rabat, capitale du Royaume du Maroc.

Président:

Le président de la Chambre des Représentants est élu deux fois au scrutin secret, au début du mandat législatif et à la session d'avril de la troisième année de la même législature. Il veille au bon fonctionnement de la Chambre des Représentants et à la coordination entre les différents organes de la Chambre. Il préside également le Bureau, la conférence des présidents et les séances plénières, en plus d'autres fonctions énoncées dans la Constitution.

Bureau

Le Bureau se compose du Président, de huit vice-Présidents, de deux questeurs et de trois secrétaires parlementaires. Les membres du Bureau sont élus au début du mandat législatif et à la session d'avril de la troisième année de la législature, sur la base de la représentation proportionnelle de chaque groupe. Il assure la gestion générale de la Chambre et établit son ordre du jour.

Groupes Parlementaires

Le groupe parlementaire est composé d'au moins vingt députés appartenant à plusieurs partis politiques, présidés par l'un de ses membres. Les groupes sont composés d'au moins quatre députés non membres de groupes parlementaires.

Le Bureau de la Chambre des représentants fournit aux groupes parlementaires des ressources humaines et matérielles différentes pour aider les députés à exercer leurs fonctions.

Partis et Groupes parlementaires
Parti Justice et Développement
Authenticité et Modernité
Unité constitutionnelle
Istiqlalian Groupe d'Unité et d'Egalitarisme
Groupe Haraki
Groupe socialiste
Groupe Progrès et socialisme
Députés n'appartenant à aucun groupe

Commissions Parlementaires:

Les présidents des commissions parlementaires sont élus au début du mandat législatif et à la session d'avril de la troisième année de la même législature. Le mandat législatif actuel comprend neuf comités parlementaires.

Commissions:

- des Affaires étrangères, de la défense nationale, des affaires islamiques et des marocains résidant à l'étranger.
- de l'intérieur, du logement et de la politique urbaine.
- de la justice, de la législation et des droits de l'homme.
- des finances et du développement économique.
- des secteurs sociaux.
- des secteurs productifs.
- de InfraStructure, Energie, Minéraux et Environnement
- de l'éducation, de la culture et de la communication.
- de contrôle des finances publiques

Président de la Chambre des Représentants

M. Habib EL MALKI a été élu président de la Chambre des Représentants pour la dixième législature (2016-2021) le 16 janvier 2017 à la majorité de 198 voix. Il est né le 15 avril 1946 à Bijaâd (province de Khouribga).

M. El Malki est professeur d'économie à l'Université Mohammed V, président du Groupe d'études et de recherche sur la Méditerranée (MSRG) et président du Centre marocain d'études économiques (CMS).

Le 12 novembre 1990, il a été nommé Secrétaire Général du Conseil National pour la jeunesse et l'avenir (NCYF) par feu Roi, Sa Majesté Hassan II .

Il a été élu membre du Parlement représentant le parti USFP (Union socialiste des forces populaires) à la Chambre des Représentants pendant les législatures: 1997-2002; 2007-2011 et réélu en 2016.

El Malki est membre de "l'Académie du Royaume du Maroc" depuis novembre 1992.

Depuis 2010, M. Nagib Al Khadi est le Secrétaire Général de la Chambre des Représentants.

Président:

M. Hakim Benchamach a été élu président de la Chambre des Conseillers du Parlement Marocain pour un second mandat le 15 octobre 2018.

Né le 12 septembre 1963 à Al Hoceima, dans le nord du Maroc, il a obtenu son diplôme en relations internationales et un Doctorat en Sciences Politiques.

Professeur assistant à la Faculté de droit de l'Université Mohammed V et professeur à la Faculté de droit de l'Université Moulay Ismail (2011-2014)

Hakim Benchamach est Secrétaire général du parti de l'Authenticité de la Modernité, et ancien Président de l'arrondissement de Yaqub Mansour à Rabat.

Il occupe actuellement le poste de responsable du Centre pour les soins aux personnes âgées et aux enfants sans famille et le président Association des Sénats, shooras et Conseils Equivalents d'Afrique et du monde Arabe.

Chambre des Conseillers Marocaine (Majlis al-Mustacharin)

La Chambre des Conseillers Marocaine exerce ses fonctions conformément aux dispositions de la loi de 1996. la Chambre est composée de 120 membres élus au suffrage Indirect universel pour six ans.

Bureau

Les membres du Bureau sont élus selon l'importance en nombre de leurs groupes parlementaires. Le Président et les membres du Bureau sont élus au début de la session législative suivant les élections et renouvelés au début de la session d'octobre, pendant le processus de renouvellement de la Chambre.

Questionner le gouvernement:

La Chambre des Conseillers peut questionner le gouvernement apré la signature de celle-ci par d'au moins un tiers des conseillers.

la Proposition pour la question doit être votée par la majorité de deux tiers et aura lieu trois jours après la soumission de la proposition de la Chambre, qui envoie immédiatement le texte au Premier ministre, qui dispose d'un délai de six jours pour la présenter au gouvernement. L'annonce du gouvernement suit l'affaire, mais sans vote.

Si la Chambre vote à la non-confiance, cela entraine la démission collective du gouvernement.

Dissolution de la Chambre:

Suite à des consultations avec les Présidents des deux chambres et du Président du Conseil Constitutionnel, Le Roi peut, adresser une lettre à la nation, annonçant la dissolution du Parlement ou l'une des Chambres par décret royal.

La dissolution est suivie d'élections, au moins trois mois plus tard. Entre-temps, le roi exerce les pouvoirs conférés au Parlement en matière législative.

Partis et Groupes Parlementaires:

La Chambre des Conseillers comprend les partis et groupes parlementaires suivants:

- Authenticité et modernité
- Le groupe Istiqlalian de l'unité et de l'égalité
- Justice et développement
- El Haraki
- Association nationale des libéraux
- Parti socialiste
- Union générale des contractants au Maroc
- Union du travail marocain
- Le groupe constitutionnel social-démocrate
- Groupe de la Confédération démocratique du travail

Comités et organes

La Chambre des conseillers comprend également les commissions et organes suivants:

- Commission de la justice, de la législation et des droits de l'homme
- Commission de l'agriculture et des secteurs productifs
- Commission de l'éducation, des affaires culturelles et sociales

Commission des finances, de la planification et du développement économique

- Commission des affaires étrangères, de la défense nationale et des territoires marocains occupés
- Commission de l'intérieur et les collectivités territoriales et l'infrastructure de bas.

S.E.M. Hakim Benchamach, Prédsient de la Chambre des Conseillers marocaine à l'UPCI:

Emergence d'un bloc islamique intégre

S.E.M. Hakim Benchamach a souligné le rôle de l'UPCI dans la promotion du dialogue et de la coopération entre les Parlements musulmans. Il a mis l'accent sur le rejet par le Maroc, de toute mesure affectant le statut juridique de la ville d'Al Qods, a appelé à la création d'un bloc islamique en faveur de l'action islamique sur la scène internationale en abordant les questions d'intérêt commun.

Voici le texte de l'Interview:

UPCI: Le Parlement marocain a abrité la 2e Conférence des parlements islamiques au cours des premières années de la vie de l'UPCI. Nous sommes maintenant au seuil du vingtième anniversaire de la création de l'Union et le Maroc accueille cet événement important. Comment évaluez-vous les activités parlementaires des pays musulmans dans près de deux décennies ?

M. Benchamach: Je voudrais à cette occasion saluer l'UPCI pour son travail et ses initiatives, depuis sa création dans le but de promouvoir le dialogue et la coopération entre les États des Parlements membres et, de traiter diverses questions d'intérêt commun, qu'elles soient politiques, économiques ou politiques, ou encore culturel ou social.

Je salue également les efforts déployés par l'UPCI pour créer des contacts et des coordinations avec les diverses organisations parlementaires, gouvernementales et non gouvernementales régionales et internationales afin de traiter les problèmes régionaux et de projeter la position des pays musulmans face aux problèmes et aux défis existant sur la scène internationale, et de cette manière prêcher les sublimes enseignements islamiques et agir pour les propager, tout en affirmant et en défendant les principes humanitaires de la civilisation islamique.

C'est une occasion pour nous de préciser que l'initiative d'accueillir la Conférence de l'UPCI pour la deuxième fois, s'inscrit dans le cadre de la participation du Parlement marocain au renforcement des liens de coopération entre les États des parlements membres de l'UPCI et au renforcement de la coordination et du dialogue, concernant différentes questions d'intérêt commun. Il s'inscrit également dans le cadre des efforts déployés par le Royaume du Maroc, sous le haut patronage de Sa Majesté le Roi Mohammad Vl, (que Dieu le bénisse et le soutienne) et, dans le but de consolider et de développer le partenariat et la coopération entre les pays et les peuples des États musulmans, et d'explorer tous les horizons pour enrichir ces relations.

UPCI: La cause palestinoienne continue de faire l'objet d'une grande attention. Il faut faire référence à la décision des États-Unis concernant le transfert de l'ambassade américaine, de Tel Aviv à Al-Qods occupée et par conséquent, de faire d'Al-Qods la capitale de l'entité sioniste au lieu de Tel Aviv, ce qui signifie que les Palestiniens perdent certains de leurs droits et revendications. Quelle est la position du Maroc sur cette question ?

M. Benchamach: La cause palestinienne était et reste toujours la principale cause du Maroc et des Marocains. Notre pays a une position ferme en ce qui concerne la ville d'Al Qods A plusieurs reprises, le Maroc a reconfirmé son refus absolu de la transgression du statut juridique et historique d'Al Qods et ce, conformément aux résolutions pertinentes de la légitimité internationale; le Maroc appelle au respect de tous les accords sur la création d'un État palestinien unifié et souverain, avec Al Qods comme capitale éternelle.

Nous rappelons à cette occasion le message que Sa Majesté, Roi des Fidèles, le roi Mohammad Vl (que Dieu le bénisse et le soutienne), adressé en sa qualité de président du comité Al Qods de

l'OCI, au président des États-Unis, dans lequel Sa Majesté a déclaré que la «ville d'Al Qods» était au cœur des questions relatives au statut final, comme stipulé dans les résolutions internationales pertinentes du Conseil de sécurité, ce qui nécessitait de préserver son statut juridique et de s'abstenir de toute action de nature à compromettre le caractère multiconfessionnel de la ville sainte, ou altérer son statut juridique et politique.

UPCI: «La diplomatie parlementaire gagne en importance, dans le domaine des relations internationales. Quel rôle cette diplomate peut-elle jouer dans l'instauration d'un nouvel ordre mondial plus équitable et bénéfique, en particulier pour les peuples des pays en développement ?

M. Benchamach: Le Royaume du Maroc, fidèle aux valeurs de fraternité, de solidarité et de coopération, est résolu, sous le sage patronage de Sa Majesté le Roi Mohammad VI (que Dieu le bénisse et le soutienne), de prendre toutes les initiatives positives visant à promouvoir le partenariat et la coopération entre nos pays dans le respect mutuel, le bon voisinage et le respect de la souveraineté et de l'unité des États. Je confirme que l'avenir appartient aux grands blocs dans tous les domaines, par une revitalisation et un renouvellement de la diplomatie inter-islamique, locale et régionale afin de concrétiser cette stratégie et d'assurer les meilleures conditions pour l'émergence d'un bloc islamique intégre, en effectuant des mesures dans les domaines de la gouvernance, consolidant la stabilité et en créant les conditions de la croissance et de la production de la richesse. À ce stade, je demande à l'UPCI d'accueillir ce choix par le biais d'une présence populaire dans tous ses programmes, en intensifiant les initiatives diplomatiques, en développant et en élargissant ses capacités et en renforçant les potentiels mis à sa disposition.

UPCI: Les Parlements islamiques sont-ils capables d'élargir les interactions économiques et financières entre les musulman par la promulgation des lois ?

M. Benchamach: Oui, nous considérons que les parlements islamiques ont la capacité d'élargir les interactions économiques et financières dans l'espace islamique par la promulgation de lois communes. Par conséquent, nous soulignons tout d'abord leur importance et leur rôle dans la consolidation de l'action commune des États islamiques et dans l'amélioration et la promotion du dialogue parlementaire, considéré comme l'un des mécanismes les plus importants de l'action commune et un outil efficace de coopération et de coordination, ce qui reflète également les espoirs et aspirations des peuples musulmans. Deuxièmement, les parlements islamiques peuvent renforcer leurs pouvoirs en matière de législation en promulguant des lois servant le développement des interactions économiques et financières, en particulier en ce qui concerne la coopération économique, financière, fiscale et en matière d'accises, et en facilitant tout ce qui peut servir l'intérêt économique de nos pays islamiques.

UPCI: Comment envisagez-vous trouver, dans le cadre islamique, un mécanisme efficace et convenu visant à lutter contre le phénomène du terrorisme et de l'extrémisme?

M. Benchamach: Nous proposons d'établir un plan de travail ou une stratégie dans le cadre des États islamiques pour lutter contre le phénomène de l'extrémisme et du terrorisme, à l'instar de la stratégie et du plan d'action des Nations Unies, et à cet égard, s'inspirer de la déclaration des mesures de répression du terrorisme international inscrites à l'annexe de l'Assemblée générale n ° 60/49 du 9/12/1994 et à la déclaration complémentaire à la déclaration de 1994 relative aux mesures d'élimination du terrorisme international figurant à l'annexe de l'Assemblée générale No 210/51 du 17/12/1996 et, les conclusions de la Conférence au sommet mondial en 2005, en particulier la partie relative au terrorisme, ainsi que toutes les résolutions de l'Assemblée générale sur les mesures visant à éliminer le terrorisme international, y compris la résolution no. 51/46 du 9/12/1991 et les résolutions du Conseil de sécurité concernant les dangers qui menacent la paix et la sécurité internationales du fait d'actes terroristes, et les résolutions de l'Assemblée générale relatives à la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans le contexte de la lutte contre le terrorisme. Nous proposons de tirer parti de l'expérience du Royaume du Maroc dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme, reconnu comme pionnier par la communauté internationale, en particulier en ce qui concerne la restructuration des domaines religieux, et de l'adoption d'une série de mesures visant en particulier, à lutter contre toutes les formes d'extrémisme et à renforcer les valeurs de modération et de tolérance prescrites par l'islam. Nous rappelons ici la création de «Mohammad VI Institution for Africa Scholars», qui vise à unifier et à coordonner les efforts des érudits musulmans des États africains afin de renforcer la propagation et la consolidation des valeurs de tolérance préconisées par l'islam. Nous évoquons également les efforts déployés pour assurer une action religieuse à l'égard des membres de la communauté marocaine de la diaspora, ainsi que pour revisiter les programmes scolaires et les cours relatifs à l'enseignement religieux, ainsi que pour lancer des chaînes de télévision diffusant des programmes destinés à propager les enseignements de la religion islamique.

UPCI: L'islam et les musulmans font actuellement l'objet d'attaques de la part de certains milieux occidentaux. A votre avis, quels sont les moyens appropriés pour lutter contre ces attaques?

M. Benchamach: Parmi les moyens nécessaires pour contrer cette attaque, il faut investir dans tout ce qui peut corriger l'image de l'Islam et des musulmans dans ces milieux, en particulier dans les domaines de l'information, de la communication, du cinéma, des centres de recherche et d'étude, des universités, des institutions de recherche scientifique et forums politiques. Les États islamiques doivent chercher à consolider leur influence en termes de mécanismes électoraux, de cercles de prise de décision et de préparation, ainsi que d'acteurs économiques et sociaux. Cela pourrait également se réaliser par d'actions visant à influencer l'opinion publique et les décideurs occidentaux.
Nous ne devons pas ignorer le rôle important des médias et des réseaux sociaux dans la lutte contre cette attaque et nous devons profiter de ces médias de manière à servir les justes causes islamiques. Cela doit aller de pair avec la découverte de tous les projets qui dénigrent et déforment l'image de l'Islam et des musulmans.

Le Futur appartient aux grands blocs dans tous les domaines

les Parlements Islamiques, capables à lancer des interactions économiques et financières entre les Musulmans

Conférence de Rabat se concentre sur:

les questions d'intérêt commun pour l'Oumma musulmane

Rabat, capitale du Royaume du Maroc, va abriter les réunions importantes des organes de l'UPCI, du11 au 14 mars 2019.

Les points des Agendas des réunions de l'UPCI reflètent l'importance et l'impact de l'action parlementaire islamique commune.

41e REUNION DU COMITE EXECUTIF

Le Comité Exécutif, prévu 11 Mars, examine les points de son Ordre du Jour comportant 11 points à savoir:

Rapport du Secrétaire Général de l'UPCI.

Suivi de la mise en œuvre des Résolutions adoptées par l'UPCI en général;Mise à jour des Projets d'Ordre du jour de la 7ème Session des comités suivants:

-Affaires Politiques et des Relations Extérieures;

-Affaires Economiques et de l'Environnement.

-Des Droits de l'Homme, de la Femme et de la Famille.

-Comité des Affaires culturelles et Juridiques et du Dialogue des Civilisations et des Religions.

Mise à jour de Projets d'Ordre du jour de:

-La 9e Session du Comité de la Palestine;

-La 8e Conférence des Femmes Parlementaires Musulmanes.

-2e Réunion de l'Association des Secrétaires Généraux de l'UPCI.

- Mise à jour du Projet d'Ordre du jour du 21e Comité Général de l'UPCI.

- Mise à jour du Projet d'Ordre du jour de la 14e Conférence de l'UPCI.

- Slogan de la 14e Conférence de l'UPCI.

Comité des Affaires Politiques et des relations Extérieures:

Ce Comité tiendra sa réunion, le 12 Mars 2019, et va examiner son ordre du jour comportant 19 points notamment:

Examen du suivi et de la mise en œuvre des Résolutions et Recommandations adoptées par le Comité.

-Al-Qods Al Charif, la cause palestinienne et les territoires occupés en Syrie et au Liban: -

-Situation en Palestine;

-Rôle des Parlements islamiques dans la mise en échec des plans israéliens relatifs à la judéité de l'entité sioniste (Israël) et à la judaïsation d'Al Qods;

-Décision de l'Administration des Etats Unis d'Amérique concernant l'annulation de l'aide financière des Etats Unis à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour

les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA).
-Territoires arabes occupés en Syrie et au Liban;
-Lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes et manifestations:
-Lutte contre le terrorisme sous l'égide des Nations Unies, et réaffirmation du droit légitime des peuples à résister à l'occupation et à l'agression étrangères;
-Gestion concertée de la situation liée aux actes de terrorisme dans la sous-région du Lac Tchad et en Afrique en général.
-Organisation terroriste Fatullah Gülen (FETO).
-Progrès réalisés dans la finalisation du projet de base du Centre de l'OCI pour la coopération et la coordination policières.
-Rejet de toutes les formes de sanctions imposées à tout pays musulman.
-Les éventuels impacts néfastes de la promulgation de « JASTA ACT ».
-Droits inaliénables, égaux et équitables de toutes les nations au libre accès aux technologies modernes et à leur utilisation à des fins pacifiques.
-Faire de l'ensemble du Moyen Orient une zone totalement exempte de tout armement de destruction massive et notamment les armes nucléaires et ce, sans exception aucune.
-Situation en République du Soudan.
-Situation humanitaire en Syrie.
-Situation en Somalie.
-Situation en Afghanistan.
-Examen de la situation en République du Mali et son impact sur les Etats riverains.
-Problème de la migration et des réfugiés et les déplacés et déplacement interne dans les Etats islamiques (en particulier au Tchad et autres pays africains…).
-Coopération et coordination entre les Etats et communautés musulmanes pour mettre en relief les nobles valeurs de l'Islam et endiguer le phénomène de l'extrémisme et de la violence dans le monde musulman et l'extirper à la racine.
-Situation à Chypre.
-Situation au Jammu et Cachemire.
-Solidarité avec les Minorités Musulmans dans le monde entier:
-Minorité turque musulmane de Thrace occidentale et de la population musulmane du Dodécanèse;
-Communauté musulmane Rohingya au Myanmar;
-Cause des musulmans du Sud des philippines;
-Minorité musulmane de Centre-Afrique;
-Situation des tatars musulmans en Crimée.
-Examen de l'occupation par l'Arménie de la région montagneuse de Karabakh de l'Azerbaïdjan.

Le Comité des Affaires Economiques et de l'Environnement

ce Comité tiendra sa réunion, 12 Mars et va examiner les points inclus dans son ordre du jour composé de (13) points, dont:
-Suivi et application des Résolutions et Recommandations adoptées par le Comité.
-Renforcer les échanges commerciaux et diminuer les barrières douanières entre les Etats membres de l'OCI.
-Faire face aux sanctions économiques unilatérales et multilatérales affectant les peuples des Etats ciblés.
-Renforcer et soutenir les activités des institutions actives dans le domaine du développement du monde musulman.
-Questions environnementales et les exigences du développement durable.
-Lutte contre la désertification, spécialement dans les Etats du Sahel africain.
-Coopération dans le domaine de la préservation des ressources hydriques dans les Etats Membres.
-Lutte contre l'ensablement et les tempêtes de sable.
-Renforcement de la Coopération dans le domaine de la protection de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques.
-Coopération scientifique et technologique entre les Parlements Membres de l'UPCI.
-Commission du Bassin du Lac Tchad, (CBLT).
-Coopération parlementaire internationale pour faire face aux catastrophes naturelles, dans le contexte d'apport de secours.

Comité des Droits de l'Homme, de la Femme et de la Famille:

Le Comité tiendra sa réunion, 12 Mars et va examiner les points inclus dans son Ordre du Jour:
-Examen du suivi et de l'application des Résolutions et Recommandations adoptées par le Comité.
-Violations continues des droits de l'Homme contre les musulmans Rohingya au Myanmar.
-Violations des droits de l'Homme dans Jammu et Cachemire indiens occupés
-Coordination entre les Etats des Parlements de l'UPCI dans les fora internationaux et régionaux sur les questions relatives aux droits de l'homme.
-Renforcement du rôle des femmes dans tous les domaines du développement et leur participation aux postes de prise de décision.
-Lutte contre l'exploitation des femmes dans la publicité commerciale.
-Participation des femmes aux délégations participant aux conférences de l'UPCI.
-Renforcement du statut des jeunes dans le monde islamique.
-Prise en charge et protection des enfants dans le monde musulman.
-Rôle des Parlements Islamiques dans la

Rejet de tous les types de sanctions imposées aux pays musulmans

Renforcer le rôle des femmes dans tous les aspects du développement dans les États membres des parlements

promotion des soins de Santé primaire au sein des Etats Membres de l'UPCI.
-Problèmes de garde des enfants auxquels sont confrontées les familles musulmanes migrantes en Europe;Mesures prises par l'Assemblée Nationale soudanaise pour mettre en œuvre son offre d'accueillir le Centre de Santé islamique au Soudan.

Comité des Affaires Culturelles et Juridiques et, du Dialogue des Civilisations et des Religions:

Le Comité tiendra sa réunion, 12 Mars 2019. Il va examiner les points inclus dans son Ordre du Jour:
-Examen du suivi et de l'application des Résolutions et Recommandations adoptées par le Comité.

-Encouragement de l'enseignement de la langue arabe aux élèves des Etats islamiques non-arabophones.
-Protection de la Mosquée d'Al Aqsa contre les menaces sionistes israéliennes.
-Protection des sanctuaires dans les Etats Musulmans.
-Suivi de la protection des institutions du patrimoine culturel islamique, religieux et de dotation dans les pays non-musulmans.
-Dialogue entre les civilisations avec un accent particulier sur le traitement des campagnes occidentales contre les valeurs islamiques.
-Alliance des civilisations.

Répercussion du transfert de l'Ambassade américaine dans la ville d'Al-Qods

l'importance de l'unité des rangs palestiniens

Comité de la Palestine:

Ce comité se réunit le 11 mars 2019 et discutera de son ordre du jour qui comprend sept (7) points, notamment:
-Discours du Secrétaire Général de l'UPCI.
-Examen des derniers développements sur la scène palestinienne (Représentant du Conseil National Palestinien, Vice-président du Comité):
-Impacts du transfert de l'Ambassade américaine à Al-Qods, sur la situation politique dans la région.
-Réaffirmer l'importance de l'unité des rangs des Palestiniens et la réconciliation nationale.
-Date et lieu de la 10ème réunion du Comité de la Palestine.

CONFERENCE DES FEMMES PARLEMENTAIRES MUSULMANES

La Conférence tiendra sa session,11 Mars, 2019 et examinera son agenda composé de 8 points dont les plus importants sont
-Discours du Secrétaire Général de l'UPCI.
-Rapport du Bureau de la 7ème Conférence sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations adoptées par la Conférence des

Femmes Parlementaires Musulmans.
-Aptitude des femmes à résoudre les problèmes et les conflits locaux et régionaux.
-Protection des femmes et des enfants musulmans dans les zones sous occupation et de conflit, en particulier en Palestine et dans les autres pays en proie à des conflits.
-Date et lieu de la 9ème Conférence des Femmes Parlementaires Musulmanes.

REUNION DE L'ASSOCIATION DES SECRETAIRES GENERAUX

Cette réunion aura lieu le 11 mars 2019 et examinera son ordre du jour composé de (6) points, dont:
-Discours du Secrétaire Général de l'UPCI.
-Examen du document de travail sur le développement de l'activité administrative au sein du Conseil Consultatif du Sultanat d'Oman.
-Date et lieu de la prochaine réunion de l'Association des Secrétaires Généraux.

Réunions de Consultation des Groupe géographiques Africain, Arab et Asiatique:

Ces groupe se réuniront le 11/12 mars 2019 et examinerontson leurs projets d'ordre du jour, à savoir:
Consultation pour abriter la Réunion du Comité Exécutif de l'UPCI.

-Consultation pour la nomination des membres desdits groupes pour chacun des quatre Comités Spécialisés Permanents pour l'année 2019:
-Comité des Affaires Politiques et des Relations Extérieures.
-Comité des Affaires Economiques et de l'Environnement.
-Comité des Droits de l'Homme, de la Femme et des Affaires de Famille.
-Comité des Affaires culturelles, Juridiques et du Dialogue des Civilisations et des Religions.
-Consultation pour la nomination de deux membres de chaque Parlement membre au Comité Général pour l'année 2019.
En outr, le groupe afrcain va discuter de l'Election de la présidence de la 15ème Conférence de l'UPCI et l'accueil des travaux. (Burkina Faso du Groupe Africain)

21ème Session du Comité General

Cette session se réunira le 13 mars 2019 et examinera son ordre du jour qui comprend 10 points, dont:

- Rapport du Secrétaire Général de l'UPCI.
- Examen et Adoption des Rapports des 40ème et 41ème Réunions du Comité Exécutif et leurs annexes.
- Adoption des documents financiers suivants de l'UPCI:
- Rapport du Comité de Contrôle Financier (C.C.F.) sur les comptes de clôture de l'exercice financier 2018.
- Budget Estimatif pour l'exercice financier 2019.
- Examen de la proposition du Parlement libanais sur l'Institut arabe de formation parlementaire et d'études législatives.
- Formation d'un comité de rédaction ouvert présidé par le Rapporteur de la Conférence et la participation des Rapporteurs des quatre Comités Spécialisés Permanents en vue d'élaborer le Communiqué Final de la Conférence.
- Mise à jour du Projet d'Ordre du Jour de la 14ème Session de la Conférence de l'UPCI.
- Adoption du Rapport de la 21ème Session du Comité Général de l'UPCI.

14ème CONFERENCE DE L'UPCI

Cette session se tiendra les 13 et 14 mars 2019 et examinera son ordre du jour, qui comprend 17 points, dont:

- Rapport du Secrétaire Général de l'UPCI.
- Allocutions des Chefs de Délégations.
- Adoption du Rapport de la 21ème Session du Comité Général de l'UPCI.
- Examen des Rapports et Projets de Résolutions présentés par les Rapporteurs des Comités suivants:
- Comité des Affaires Politiques et des Relations Extérieures.
- Comité des Affaires Economiques et de l'Environnement.
- Comité des Droits de l'Homme, de la Femme et de la Famille.
- Comité des Affaires culturelles et Juridiques et, du Dialogue des Civilisations et des Religions.
Examen et adoption des Rapports et Résolutions soumis par:
- Le 9ème Comité Permanent de la Palestine.
- La 8ème Conférence des Femmes Parlementaires Musulmanes.
- 2ème Réunion de l'Association des Secrétaires Généraux.
- Nomination des membres du Comité Général de l'UPCI pour 2019.
-Nomination des membres du Comité Exécutif pour l'année 2019.
- Nomination des membres des Comités Spécialisés Permanents suivants pour l'année 2019:
- Comité des Affaires Politiques et des Relations Extérieures.
- Comité des Affaires Economiques et de l'Environnement.
- Comité des Droits de l'Homme, de la Femme et de la Famille.
- Comité des Affaires culturelles et Juridiques et, du Dialogue des Civilisations et des Religions.
- Fixer la date et le lieu de la 15ème Session de la Conférence de l'UPCI. (proposition du Burkina Faso du Groupe Africain)
- Fixer la date et le lieu de la 16ème Session de la Conférence de l'UPCI. (du groupe asiatique)
- Date et lieu de la 17ème Session de la Conférence de l'UPCI. (proposition du Groupe Arabe)
-Fixer la date et le lieu de la 42ème Réunion du Comité Exécutif de l'UPCI.
- Adoption du Rapport Final de la 14ème Session de la Conférence de l'UPCI.
- Adoption de la Déclaration de Rabat et du Communiqué Final de la 14ème Session de la Conférence de l'UPCI.

Rapport de la délégation de l'UPCI sur la tragédie des Rohingyas

La Plus Grande Crise Ethnique et Humanitaire

Les rapports des médias et des organisations de défense des droits de l'homme, ainsi que les déclarations d'organes des Nations Unies, décrivent unanimement la tragédie des musulmans Rohingya comme la plus grande du genre dans le monde, et qu'elle équivaut à un génocide et à un nettoyage ethnique.

L'UPCI a exprimé sa vive préoccupation face à ce qui arrive aux Rohingyas en termes de violations et de brutalités commises par les autorités du Myanmar et les milices extrémistes bouddhistes. L'UPCI a décidé d'agir efficacement de manière à contribuer pour mettre un terme aux souffrances des Rohingya dans leur pays d'origine, le Myanmar. pour atteindre cet objectif, elle a décidé d'évaluer de près l'ampleur de cette tragédie et d'écouter les victimes dans les camps de réfugiés au Bangladesh. Pour cela, l'UPCI a envoyé une délégation parlementaire dans la région.

On trouvera ci-après le rapport de la mission et les recommandations qu'il juge nécessaires pour régler ce problème douloureux:

En vertu de la résolution N° 27/PFR/13-CONF adoptée par la 13e Conférence de l'UPCI tenue à Téhéran, R.I. d'Iran en Janvier 2018, qui «a donné mandat au Secrétariat Général d'assurer le suivi de l'envoi d'une délégation de l'UPCI au Bangladesh pour visiter les camps de réfugiés Rohingya et faire le point de leurs conditions et envisager la possibilité de leur apporter une aide humanitaire»,

Le Secrétaire Général de l'UPCI était d'avis qu'une délégation de l'UPCI doit être formée à cet effet,

En réponse à l'appel de Son Excellence le Secrétaire Général aux Parlements membres du Comité Exécutif, les Honorables députés dont les noms suivent ont participé à la délégation:

République Démocratique et populaire ALGERIE: Député de l' Assemblée populaire Nationale, S.E.M. Adjissa Youcef, République Islamique d'IRAN: Député, S.E.M. Seyed Hemayat Mirzadeh, MALAYSIE: Vice-président du Parlement, Hon. Dato' Haji Mohd Rashid Bin Hasnon, Royaume du MAROC: Honorable Vice-Président du Parlement, S.E.M. Mohammed Ouzzine, République du SOUDAN: Député, Hon. Mohamed Elhassan Ahmed Mohamed and Député Hon. Asim Omer Ahmed Adam, Conseil des Etats, République de Turquie: Député S.E.M. Orhan Atalay,

La délégation est arrivée au Bangladesh le 10 septembre 2018.

Le 11 septembre 2018, la délégation parlementaire de l'UPCI s'est réunie au siège du Parlement, avec S.E. Mme. Shirin Sharmin CHAUDHURY, Présidente du Parlement de la République populaire du Bangladesh. Après présentation des membres des deux délégations, Son Excellence Mme la Présidente a informé la délégation de ce qui suit:

La crise humanitaire actuelle résultant des dernières opérations militaires du Myanmar contre des civils Rohingyas a provoqué des souffrances catastrophiques. À la fin de 2017, il y avait près d'un million de réfugiés Rohingya dans la région de Cox Bazar, dont 700.000 sont arrivés depuis le 25 août 2017, ce qui s'ajoute aux 300.000 qui ont été victimes de violences similaires dans le passé. Cela signifie que plus de Rohingyas vivent maintenant au Bangladesh que dans leur pays d'origine. Non seulement le rythme des nouvelles arrivées depuis le 25 août 2017 a fait de cette crise de réfugiés celle qui connaît la croissance la plus rapide dans le monde, mais la concentration de réfugiés dans le Cox's Bazar est désormais l'une des plus denses au monde. Les réfugiés qui arrivent au Bangladesh - principalement des femmes et des enfants - sont traumatisés et certains sont arrivés avec des blessures graves causées par des coups de feu, des éclats d'obus, des incendies et des mines antipersonnel. Mais chacun d'entre eux a une histoire à raconter qui comporte les pires formes de violations des droits de

l'homme subies depuis longtemps.
M. Mouhamed Khouraichi NIASS, Secrétaire général de l'UPCI, a remercié la présidente du Parlement de la République populaire du Bangladesh pour l'accueil chaleureux, qui lui a été réservé ainsi qu'aux autres membres de sa délégation, et s'est déclaré honoré d'écouter les explications et opinions concernant la tragédie humaine que vivent nos frères en Islam du fait du fanatisme et de l'extrémisme. «Il ne fait aucun doute que les musulmans en général et toute la communauté internationale sont reconnaissants au Bangladesh et à son peuple pour avoir accueilli ces nombres de réfugiés rohingyas », a-t-il ajouté.

RENCONTRE AVEC LE MINISTRE D'ETAT AUX AFFAIRES ETRANGERES DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DU BANGLADESH:

Le 11 Septembre 2018, la délégation de l'UPCI a rencontré au ministère des Affaires étrangères, S.E.M. Md. Shahriar Alam, Ministre d'Etat aux Affaires Etrangères qui l'a informé des points suivants:
- Le Premier ministre, Cheikh Hasina, a pris une décision audacieuse et humanitaire d'accueillir le peuple Rohingya pour protéger l'humanité. Cependant, le Bangladesh ne peut pas supporter ce fardeau indéfiniment.
- Le gouvernement du Bangladesh a alloué environ 6.000 hectares de terres forestières pour abriter les Rohingyas, ce qui présente un risque écologique et environnemental considérable.

VISITE AUX CAMPS DE REFUGIES

Le 12 Septembre 2018, la délégation de l'UPCI a quitté Dhaka pour Cox Bazar, puis de l'aéroport elle s'est rendue aux camps de réfugiés. La délégation de l'UPCI s'est d'abord rendue dans les camps où les réfugiés venaient d'arriver il y a un mois. Les réfugiés ont parlé de leurs épreuves et de la disparition de membres de leur famille. La délégation de l'UPCI a posé des questions auxquelles les réfugiés ont répondu. La délégation de l'UPCI a été emmenée plus tard, à d'autres camps de réfugiés Rohingyas dans la région de Cox Bazar, où ses membres ont eu l'occasion de rencontrer les réfugiés Rohingyas et de discuter avec eux des détails de leur calvaire. Les réfugiés ont parlé de l'état sordide de la situation des droits de l'homme dont ils ont souffert au Myanmar. Des récits horribles de violations des droits de l'homme ont été relatés par les réfugiés rohingyas qui parlaient tous de discrimination systémique qui leur refusait toutes sortes de droits civils, politiques, économiques et sociaux. En outre, des civils innocents, notamment des femmes, des enfants et des personnes âgées, ont subi des violations généralisées et une violence aveugle sous la forme de torture, de viol et d'exécutions extrajudiciaires. Des témoins oculaires ont également fourni des détails poignants sur les terribles événements d'août 2017, lorsque, dans un prétexte de poursuivre les assaillants de deux postes de sécurité, les forces ont incendié des centaines de villages Rohingya et des milliers de civils innocents ont été torturés et brutalisés par l'armée du Myanmar à l'aide d'hélicoptères et de roquettes lance-grenades.
De pires formes de violence, notamment les exécutions extrajudiciaires, la torture, les viols et les déplacements forcés ont été perpétrées contre les femmes et les enfants Rohingya. La délégation de l'UPCI a reçu des informations de première main des victimes de ces violations qui se sont réfugiées dans le Cox Bazar. Beaucoup de femmes Rohingya ont raconté en larmes comment elles, y compris les jeunes filles, avaient été violées par des soldats. Certaines d'entre elles ont également raconté les horribles récits et témoignages selon lesquels des membres de leur famille ont été tués, certains de leurs enfants ont eu la tête fracassée contre des arbres, des enfants et leurs parents du troisième âge sont jetés dans des maisons en flammes et leurs maris sont tués par balles.

Il convient de noter que les camps de réfugiés ont été installés dans une zone s'étendant le long de la frontière avec le Myanmar, dans une vallée où vivaient beaucoup d'animaux sauvages, et où il y avait beaucoup d'arbres et lacs. Cependant, en raison des flux massifs de réfugiés sur une courte période, l'environnement de la région a subi des dommages considérables car la plupart des bambous ont été coupés pour construire des huttes improvisées pour les réfugiés et pour servir de bois de chauffage.

RECOMMANDATIONS DE LA DELEGATION:

- Sensibiliser les médias et mobiliser l'ensemble des énergies des communautés musulmanes pour souligner l'importance de la question des réfugiés Rohingya, mettre en exergue l'ampleur de l'injustice et de la souffrance et transmettre l'image réelle de cette catastrophe humaine dans le monde entier.
- Demander aux Parlements membres de promouvoir le niveau de coordination et de coopération entre eux au sein des instances internationales et appeler à poursuivre les auteurs de ces atrocités et violations et à les traduire devant la justice internationale.
- Attirer davantage l'attention des dirigeants politiques sur l'intérêt d'intensifier l'action internationale pour exercer des pressions sur le gouvernement du Myanmar afin de parvenir à une solution politique qui empêche l'afflux de réfugiés et préparer l'atmosphère convenable pour le retour des réfugiés à leur pays d'origine.
- Demander aux Parlements membres d'exhorter leurs gouvernements respectifs à offrir une assistance matérielle supplémentaire au gouvernement du Bangladesh et à toutes les organisations de bienfaisance et de secours qui fournissent une assistance aux réfugiés rohingyas.

- **Assassinats extrajudiciaires, viols et déplacements forcés de musulmans**
- **Jeter des enfants et des personnes âgées dans des maisons en flamme**

Les Musulmans Rohingyas Face aux tempêtes

Youssif Adjissa, Représentant du Parlement algérien

La tragédie des musulmans Rohingya est le récit d'une minorité la plus persécutée au monde. Les Rohingyas sont confrontés aux crimes les plus féroces dont l'humanité ait connus et qui doive en avoir honte: meurtre, incendies criminels et viol visant à infliger un génocide par l'armée birmane, les agents de la sécurité et les extrémistes bouddhistes. Le génocide vise l'anéantissement d'une communauté nationale, ethnique ou religieuse. Le Génocide est un terme rarement utilisé. Cependant, il était utilisé auparavant en Bosnie-Herzégovine. Maintenant, il est utilisé pour la question des musulmans Rohingya en raison de la méthodologie de la gravité et de la portée de l'action.

Selon les rapports internationaux, le gouvernement du Myanmar a autorisé la propagation de rhétoriques haineuses et n'a pas réussi à protéger la minorité musulmane Rohingya contre des crimes qualifiés de nettoyage brutal et ethnique commis par l'armée dans les États de Rakhine, Chin et Kachin. Le gouvernement est considéré comme un contributeur à la perpétration de crimes aussi odieux par sa négligence, son silence, son mépris envers les organisations juridiques et humanitaires pour avoir accès à ces régions, ainsi que par la répression des médias afin de les empêcher de faire connaitre ces événements au monde entier.

Ce massacre a entraîné la dispersion de plus de deux millions de Rohingyas et la mort de milliers d'enfants, de femmes et d'hommes. Le viol de femmes et d'enfants, tortures; incendies de maisons et de mosquées, en leur refusant le droit de citoyenneté, en les empêchant de rentrer chez eux; en confisquant leur identité et leurs biens. Tous ces actes ont contribué à la déstabilisation de l'organisation générale et à la mise en place de relations tendues avec les États voisins et à la création d'énormes problèmes économiques et sociaux.

Au cours de notre visite en tant que membre de la délégation de l'UPCI au Bangladesh, nous avons pu observer les conditions catastrophiques des réfugiés rohingyas qui continuent de fuir leur pays et dont le nombre ne cesse d'accroître. Ces gens continuent de marcher dans les jungles et les montagnes pendant des jours. Ils viennent en bateau à travers la baie du Bengale. Ils arrivent aux camps de réfugiés épuisés, affamés et malades. Ils ont besoin de protection et d'assistance humanitaire. Ils nous ont raconté des histoires horribles de ce qui leur est arrivé et ils refusent de rentrer sans protection internationale.

Nous les avons trouvés couchés sur le sol sans couverture. Ils ont désespérément besoin de tout l'appui et de secours tels que tentes, couvertures, couettes; routes sûres, planification de leur site, construction de latrines et de puits. Ils ont besoin

Au Myanmar, plus de deux millions de musulmans Rohingyas, ont été massacrés

Nettoyage ethnique perpétré par l'armée et les milices du Myanmar

de meilleures installations d'approvisionnement en eau et du drainage des eaux usées. Ils ont besoin d'installations pour les traitements médicaux et les opérations chirurgicales. Il s'agit avant tout de préserver leur croyance et leur identité qui sont la cause de toutes leurs souffrances. Allah Tout-Puissant dit: "Et ils les ont maltraités pour la seule raison qu'ils croyaient en Allah, au pouvoir exalté, dignes de toute louange".

Il est de notre devoir d'appeler le monde libre et les gouvernements des États musulmans, par l'intermédiaire de leurs parlements, à:

- Prendre des mesures pour arrêter immédiatement les massacres continus.
- Rapatrier les personnes déplacées dans leurs foyers et s'abstenir de toute entente politique pour les installer ailleurs.
- Reconstruire ce qui a été détruit et indemniser ceux qui ont perdu des biens.
- Assurer la protection de la minorité musulmane Rohingya et déployer des observateurs internationaux.
- Poursuivre les auteurs de ces crimes devant les tribunaux internationaux comme des criminels de guerre.
- Soutenir les organisations internationales juridiques et de secours afin d'assumer leur rôle.

L'épreuve des musulmans Rohingya est vraiment le désastre du siècle. C'est une autre preuve de la connivence des forces mondiales du mal contre tout ce qui est islamique. Le désastre (Nekba) de la Palestine et les souffrances des réfugiés palestiniens ne sont pas loin de cela. Fuyant leurs maisons pendant des semaines, pensant à un retour imminent, ils sont maintenant répartis dans les régions du monde depuis plus de soixante-dix ans.

Ordalie de Rohingya

Orhan Atalay, Représentant du Parlement Turc

L'ordalie a surgi avec l'occupation britannique et la colonisation du pays musulman de Rohingya, connu sous le nom de Birmanie, en 1862. Les crises successives et les désastres ont affligé les Musulmans à travers des décennies. Le monde était témoin de ces développements injustes et sanglants.

L'histoire dont nous parlons ou entendons ou racontons à propos des Rohingyas est l'une des histoires de la colonisation. Depuis l'antiquité et jusqu'à l'avènement de l'homme blanc, les peuples vivaient dans la paix et la conciliation, même si leurs ethnies et leurs religions étaient différentes, en particulier sous le règne du premier État musulman en 1430, dirigé par le Sultan Suleiman Shah. Cet Etat a continué à régner jusqu'en 1784.

L'homme blanc, en possession d'armes fatales et destructrices, errait dans le monde, non pour des découvertes scientifiques, mais uniquement pour la colonisation. Il cherchait à faire de son pays un paradis au détriment des richesses, du sang et du labeur d'autrui. Son seul but dans la vie était d'usurper les richesses des autres; partout où il les trouve, il les pille et les emmène dans sa patrie, de façon illégale, immorale et sans demander la permission aux propriétaires. Il croit que cela devrait être juste. Sa croyance, sa promesse et son honneur sont centrés sur la richesse et rien d'autre. L'homme blanc a continué à accomplir ses actes honteux au fil des ans jusqu'à son retour dans son pays. Les Britanniques ont été forcés de quitter ce pays. Mais ils voulaient laisser derrière eux, quelque chose qui soit fidèle à leur nature. Ils ont laissé derrière eux la discorde, des différences et une sédition parmi les peuples d'Arakan afin d'atteindre leur objectif. L'administration coloniale britannique a remis au nouveau gouvernement bouddhiste un document portant les noms des habitants de la région. Le nom du peuple Rohingya a été laissé de côté parce qu'il était musulman.

Il y a un dicton qui dit que quand vous voyez deux poissons se battre dans un étang, soyez certain qu'un homme blanc était déjà dans le coin. Après le départ des Britanniques en 1948, un gouvernement bouddhiste fut établi. Il a commencé à violer les droits des musulmans avec la collaboration et le soutien du gouvernement britannique, en invoquant de fausses excuses.

Les tensions se poursuivirent jusqu'en 1982, quand l'Etat bouddhiste a promulgué la loi de la citoyenneté, ce qui prive les musulmans de leurs droits de citoyenneté parce que la loi définit les Musulmans comme des «étrangers». En fait, cette loi est à l'origine de tous les problèmes auxquels sont confrontés aujourd'hui, les Rohingyas. La loi prive les musulmans du droit de posséder des propriétés, de faire du commerce, d'occuper des postes au gouvernement ou de voter aux élections législatives.

Au cours des dernières années et après l'escalade de tensions, de pressions et de meurtres, presqu'un million de musulmans Rohingyas ont émigré dans la région de Cox's Bazar au Bangladesh, où ils vivent dans des conditions difficiles.

L'année dernière, la Conférence de l'UPCI a adopté une résolution sur la visite aux Rohingyas au Bangladesh. Une délégation de l'UPCI composée de députés des Parlements de Turquie, d'Iran, d'Algérie, du Maroc, du Pakistan et du Soudan, dirigée par le Secrétaire Général, s'est rendue au Bangladesh en septembre 2018.

La délégation de l'UPCI a rencontré la présidente du Parlement du Bangladesh et le Ministre des Affaires étrangères qui ont informé ladite délégation de la situation des réfugiés Rohingyas et de l'Accord échangé avec d'autres États à cet égard.

Le lendemain, la délégation s'est rendue dans les camps de réfugiés de Cox's Bazar, accompagnée des députés du Bangladesh, et a constaté la situation sur le terrain.

L'image que nous avons vue, crie sur le monde entier: «Où sont les organisations qui prétendent être des défenseurs de la justice, des droits et de la paix? »

Les Musulmans Rohingya: Nécessité de Trouver une Solution Imminente

Dr. Fahd Bin Hamoud Al-Enizi, Représentant du Conseil de la Choura Saoudien

LES MUSULMANS ROHINGYAS: NECESSITE DE TROUVER UNE SOLUTION IMMINENTE

La question des Rohingyas est un cas en suspens et constitue une preuve évidente de l'impuissance de la communauté internationale à faire face aux violations humanitaires et aux horribles massacres infligés à la minorité Rohingya au Myanmar. La communauté internationale est toujours incapable de trouver une solution juste qui préserve les principes humanitaires, les concepts de justice et les valeurs éthiques communes à toute l'humanité dont de nombreux États en sont fiers et les incluent dans leurs constitutions et leurs conventions et pactes internationaux. Malheureusement, la réalité est différente. La communauté internationale reste incapable de préserver les droits de cette minorité musulmane, de mettre fin aux massacres et aux violations barbares perpétrés contre le peuple musulman Rohingya et de refreiner ceux qui sont à l'origine de ces violations.

La minorité Rohingya a été chassée de son territoire et privée de tout droit relatif à son pays d'origine, l'Arakan, ainsi que de son droit à l'autodétermination. Les Rohingyas, ou Bormanions, comme nous les appelons en Arabie Saoudite, sont le peuple autochtone du royaume Arakan de l'Asie du Sud-Est occupée par la Birmanie et annexée à celle-ci comme l'une de ses régions dont les habitants se sont convertis à l'Islam au deuxième siècle (siècle hijri) par les commerçants arabes.

Les souffrances des musulmans Rohingyas ont commencé en 1784 lorsque le bouddhiste Bouddha Baya a occupé la région d'Arakan et l'a annexée à la Birmanie. À la suite de cette catastrophe historique, une partie de la population Rohingya a commencé à émigrer de la Birmanie. Leur migration, ou fuite, s'est dirigée vers des États musulmans voisins tels que le Pakistan, le Bangladesh, l'Inde, la Malaisie, la Thaïlande et certains États arabes du Golfe. Le Royaume d'Arabie saoudite accueille les Rohingyas depuis 1948. On en compte maintenant 300 000, principalement dans la région de Makkah Al-Mukarama.

Le monde entier a été témoin des violations les plus douloureuses perpétrées contre les Rohingyas au Myanmar, telles que meurtre, dispersion, génocide et incendies de maisons. Les Rohingya ont été soumis à des actes brutaux qui ont choqué des communautés humaines de cultures et d'orientations différentes. Les mass médias mondiaux ont reporté de telles actions honteuses au monde entier. L'organisation « Human Rights Watch » a directement accusé les membres du gouvernement birman d'avoir commis d'actes de nettoyage ethnique et de massacres contre les musulmans Rohingyas. Le rapport de la Mission internationale a confirmé que les forces armées du Myanmar avaient incendié des villages entiers. Plusieurs cas de meurtres aléatoires, de viols des femmes et d'attaques d'enfants ont été enregistrés, ainsi que des cas de disparitions forcées, ainsi que d'autres formes de violence, de répression et d'esclavage des minorités en Birmanie, décrites dans le rapport comme équivalant à des actes de génocide. Même l'ancienne présidence birmane considérait que la seule solution possible pour la minorité Rohingya non-reconnue, consistait à les rassembler dans des camps de réfugiés ou à les déporter à l'étranger. Dans une déclaration officielle, l'ancienne présidence a déclaré qu'il était impossible d'accepter les Rohingyas, qui entraient illégalement dans le pays, et qu'ils ne faisaient pas partie de notre ethnie. Cela reflète la position officielle du gouvernement du Myanmar qui a abouti à commettre d'actes pervers de manière extrême.

Le Royaume d'Arabie saoudite a dénoncé cette position et demandé au gouvernement du Myanmar d'accorder tous les droits de citoyenneté aux musulmans Rohingyas de l'État de Rakhine, de leur permettre de voter aux élections, de leur accorder le droit de définir leur identité ethnique et de prendre les mesures nécessaires, à savoir empêcher leur exploitation, y compris la traite des êtres humains, et à la coopération avec la communauté internationale pour assurer le retour de tous les réfugiés musulmans et de ceux qui ont été dispersés. En outre, assurer la coopération avec toutes les parties et permettre un accès total de l'assistance humanitaire à ces dernières.

Il faudra amender la loi sur la citoyenneté de 1982 afin d'inclure toutes les minorités religieuses et ethniques, y compris les Rohingyas, afin de garantir des droits de citoyenneté totaux et égaux.

- **L'impuissance de la communauté internationale face à la Crise de Rohingya**
- **Les Rohingyas, indigènes du Royaume Akaran, Asie du Sud-Est**

Cela devra s'ajouter à l'élimination de toutes sortes de politiques qui ciblent les Rohingyas dans l'État de Rakhine, en particulier celles qui violent les droits de l'homme fondamentaux. Le Royaume a exprimé ses regrets de l'absence de coopération du gouvernement du Myanmar et a les appelés à coopérer et à permettre au Rapporteur spécial des Nations Unies, Yangee Lee, d'entrer dans le pays et d'avoir un accès sécurisé à toutes les zones touchées.

La position du Royaume d'Arabie saoudite sur la crise des Rohingyas est claire et précise: exiger l'arrêt des actes barbares et des violations des droits de l'homme. Le Royaume a utilisé ses capacités et ses pouvoirs diplomatiques dans les cercles internationaux pour faire pression sur le gouvernement de Birmanie afin qu'il mette fin à tous les actes sauvages dirigés contre les Rohingyas. Cela s'avère évident et naturel, car la cause de la minorité musulmane au Myanmar est une question prioritaire qui concerne le Royaume sur la scène internationale, dans le domaine de la défense des droits des minorités musulmanes et des Musulmans en général, ainsi que pour la défense des causes humanitaires dont la cause Rohingya qui matérialise en soi, toutes ces dimensions religieuses et humanitaires.

Le Royaume a également dénoncé la non-reconnaissance des musulmans Rohingyas en tant que citoyens depuis 1982, sous prétexte qu'ils étaient des immigrants bengali illégaux. Dans le cadre de l'aide humanitaire, le Royaume leur a offert la somme de 50 millions de dollars américains pour alléger leurs souffrances à la suite des massacres perpétrés par des extrémistes bouddhistes.

Il est clair que la migration forcée et les violations contre la minorité Rohingya se poursuivent malgré les résolutions internationales qui exigent du gouvernement du Myanmar de créer les conditions appropriées pour mettre fin aux violations et de mettre fin à la migration forcée de la minorité musulmane Rohingya vers les pays voisins, ainsi que faciliter le retour dans leur pays, notamment selon le protocole d'entente signé entre le Haut- Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés et le PNUD, au début du mois de juin 2018, et le gouvernement du Myanmar; obliger le Myanmar à trouver une solution à la crise et au retour volontaire des réfugiés rohingyas dans leurs foyers sans aucune entrave. Le gouvernement du Myanmar devrait respecter l'application de ce mémorandum et mettre fin au sort tragique des réfugiés rohingyas. Cela s'ajoute à la demande faite à la communauté internationale de trouver une solution humanitaire aux problèmes des Rohingyas en vue de les protéger contre d'actes de violence et de nettoyage ethnique et d'être reconnus comme des citoyens à part entière.

Le Sort des Réfugiés Rohingyas

Dr. Kazem Jalali; Représentant du parlement Islaqmique d'Iran

L'ancienne Birmanie, Devenue aujourd'hui le Myanmar, est un État multiethnique qui compte plus de 140 groupes ethniques aux langues et coutumes différentes. Dans la région d'Arakan, il y a un groupe ethnique Rohingya qui possède une histoire différente des autres. Les Rohingyas, qui professent l'islam depuis des siècles, subissent une tragédie unique dans son genre. Ils vivent une vie d'oppression et d'injustice. Leurs droits et les ressources de leurs terres sont pillés. Ils subissent des meurtres, des incendies criminels et, la pratique religieuse leur est interdite.

L'islam est entré en Birmanie dans cette région par des marchands musulmans à l'époque de l'abbasside, par Khalif Haroun Al-Rashid au septième siècle de notre ère. Un État indépendant a été créé dans la région et a été dirigé avec succès par 48 rois musulmans pendant trois siècles et demi (1430 après 1784). Ces dirigeants ont laissé des patrimoines islamiques, des mosquées et des écoles.

Le peuple Rohingya est emprisonné depuis soixante-dix ans dans la plus grande prison du monde, à savoir la prison d'Arakan. Arakan est bordée par la mer et la baie du Bengale à l'Ouest et par les montagnes de l'Himalya au Nord. La région est également confrontée à un black-out médiatique. Aucun média au monde n'a été capable de pénétrer dans la région pour reporter des informations sur les événements se déroulant à l'intérieur. Cette catastrophe est le résultat des politiques barbares adoptées par le gouvernement du Myanmar. L'armée du Myanmar a méthodiquement planifié une campagne de génocide pour débarrasser le pays des musulmans Rohingyas qui ont déjà subi des épreuves terribles en termes de misère, de meurtre, de viol de femmes et de filles par des officiers et des soldats de l'armée du Myanmar ainsi que d'incendie des cabans des Rohingyas par les milices.

La discrimination à l'égard des Rohingyas prend plusieurs formes, telles que le déni de leurs droits légaux et fondamentaux à savoir l'éducation, l'emploi, le droit de vote, la propriété et même l'obtention d'une carte d'identité.

La situation difficile et les souffrances endurées par ces innocents ont obligé un grand nombre d'entre eux à fuir leur pays et à chercher refuge au Bangladesh, leur voisin, qui leur a ouvert ses portes et les a reçus dans la région de Cox's Bazar, où vivent plus de 700 000 personnes dans des camps de réfugiés.

Par conséquent, il est nécessaire de déployer des efforts pour convaincre le gouvernement du Myanmar d'accepter une solution pacifique. Nous gardons l'espoir que la réalisation de ce souhait aiderait notre peuple, les musulmans Rohingyas, ainsi que nos frères au Bangladesh, qui ont assumé un lourd fardeau de par l'accueil de ces réfugiés. Ils ne pourront peut-être pas héberger d'autres réfugiés.

La revendication des musulmans Rohingyas n'est pas une revendication séparatiste, mais plutôt une recherche incessante de reconnaissance de leur identité et du droit à une citoyenneté décente. La crise des Rohingyas n'est pas seulement un cas d'urgence humanitaire, elle concerne également des questions de sécurité, d'identité et de développement.

Par conséquent, à moins que ces défis ne soient relevés, la réconciliation à long terme restera toujours un rêve plutôt qu'une réalité.

Maintenant, nous demandons à la conscience de la communauté internationale « quelles mesures peuvent être prises? Comment pourrons-nous venir en aide à ces victimes? » Le peuple rohingya a besoin de l'appui international pour contraindre le gouvernement du Myanmar à mettre fin au génocide et à l'expulsion des musulmans rohingyas et à faciliter leur retour dans leur pays d'origine. Nous espérons que ces Rohingyas regagneront leur pays d'origine dans la dignité et la sécurité.

Responsabilité de l'Omma envers nos frères réfugiés musulmans

Mohammad Al- Hassan Ahmed, Représentant du Parlement soudanais

La cause des réfugiés musulmans Rohingya attire de plus en plus l'attention et exige le suivi du point de vue humanitaire et nécessite notre engagement en ce qui concerne la fraternité musulmane. Cette cause occupe une grande place dans le domaine des questions importantes discutées lors de la 13ème Conférence de l'UPCI, tenue en Iran en janvier 2018, et a mis en lumière le problème des réfugiés rohingyas et des diverses violations auxquelles ils sont soumis, par les forces birmanes qui les ont forcés à fuir leurs maisons. La Conférence de l'UPCI a chargé le Secrétariat Général de l'UPCI d'envoyer une mission au Bangladesh afin de visiter les camps de réfugiés au Bangladesh, pays voisin, originaires de l'État de Rakhine, dans l'État du Myanmar. En réponse à l'invitation du Secrétariat Général de l'UPCI, le Président de l'Assemblée législative nationale (Parlement soudanais) a chargé la délégation du Parlement de participer à la mission de l'UPCI en vue de visiter les camps de réfugiés Rohingya au Bangladesh, dans le but de faire le point et d'envisager la possibilité d'étendre l'aide humanitaire aux réfugiés. La délégation soudanaise s'est jointe à d'autres délégations parlementaires ainsi qu'à la délégation du secrétariat Général de l'UPCI.

Après son arrivée au Bangladesh et sa rencontre avec le Président du Parlement bangladais et le Ministre des Affaires étrangères, la délégation de l'UPCI a été informée de l'évolution récente du dossier des réfugiés rohingyas, de leurs besoins et des efforts humanitaires et diplomatiques déployés par le Bangladesh à cet égard. La délégation soudanaise a salué le rôle efficace et impressionnant joué par l'UPC dans le traitement de questions importantes et vitales pour la communauté, ainsi que dans le traitement des affaires communes des musulmans et de l'humanité tout entière. La délégation soudanaise a également salué la décision d'envoyer une mission de l'UPCI. Elle a également souligné le rôle du gouvernement et du peuple soudanais, ainsi que leur attention et leur soutien aux causes du monde islamique et des minorités musulmanes dans diverses régions du monde. Il a exprimé sa profonde gratitude pour le rôle croissant joué par le gouvernement et le peuple du Bangladesh qui ont accueilli nos frères, les réfugiés Rohingyas, et qui leur ont apporté une aide humanitaire. La délégation soudanaise a remercié le Parlement du Bangladesh et le Secrétariat Général de l'UPCI d'avoir organisé cette visite importante et d'avoir facilité la tâche des délégués participants.

La délégation de l'UPCI a visité les camps de réfugiés Rohingyas dans la région de Cox's Bazar. Elle a écouté les histoires détaillées sur les souffrances des réfugiés. Ces réfugiés ont lancé un appel à la délégation en visite pour qu'elle poursuive ses efforts auprès de la communauté internationale afin de garantir leur retour dans leurs foyers et dans la patrie de leurs ancêtres - un retour permanent, dans les meilleurs délais, dans la sécurité, la dignité et la préservation de leurs droits à la citoyenneté et identité.

La délégation a visité les camps comprenant des logements, des installations générales et des installations sanitaires. Elle a rencontré des travailleurs de différentes nationalités travaillant dans les camps et s'est familiarisé avec la situation misérable des réfugiés. La délégation a écouté les récits horrifiants des réfugiés sur la façon dont ils ont été forcés de quitter leur domicile, après avoir subi toutes sortes d'afflictions et de tortures perpétrées par les forces birmanes qui ont assassiné leurs parents et leurs fils et violé leurs femmes. Ils ont été forcés de quitter leurs maisons et s'enfuir vers le Bangladesh, après de longues marches et des souffrances sans aucun provisionnement et bien.

Notre délégation s'est rendue compte que les organisations locales et internationales offrent périodiquement des produits de première nécessité aux groupes de réfugiés en provenance de Birmanie. Ces besoins comprenaient une assistance médicale, de l'eau, de la nourriture, des couvertures et de tentes. Cependant, ceux-ci ne répondent pas aux besoins du grand nombre de réfugiés qui arrivent.

Au cours de la visite, la délégation de l'UPCI est arrivée à des détails importants, notamment:

- Le nombre de réfugiés augmente continuellement. Ils ont besoin de grandes quantités de médicaments et de nourriture. Ils ont absolument besoin de protection, de soins médicaux, de moustiquaires et de couvertures.
- Les camps sont situés sur des terres accidentées au climat tropical chaud. Toutes les installations ont été construites avec du matériel instable comme des bâtons de bambous. Les logements ne conviennent pas et ne résisteraient pas à des précipitations abondantes et continues.
- Beaucoup d'enfants ne sont pas scolarisés. En outre, il n'y a pas d'enseignants qualifiés pour la plupart des matières scolaires. - Selon les informations disponibles, des habitants de villages entiers se dirigent vers les camps déjà surpeuplés. La situation financière des responsables de la gestion des camps est précaire en raison de l'interruption des contributions des États et des organisations de soutien, contrairement aux engagements pris l'année dernière, aucune assistance matérielle supplémentaire n'est arrivée. La délégation soudanaise s'est mise d'accord avec d'autres délégations sur la nécessité d'une action imminente de la part des Parlements membres de l'UPCI et de leurs gouvernements respectifs afin

Poursuite des efforts de la communauté internationale pour le retour des Rohingyas dans leur pays d'origine

de persuader le gouvernement du Myanmar qu'il s'agit là, d'une question humanitaire et que cela concerne les droits fondamentaux et non d'une question religieuse. Néanmoins, il s'avère clairement que cela est pris comme un «nettoyage ethnique», comme en témoignent les récits des réfugiés rohingyas. La pression doit être exercée sur le gouvernement birman. Il est urgent que l'on garantisse le retour des réfugiés rohingyas chez eux et en toute sécurité.

Nous concluons donc comme suit:

- Partant des résolutions de la 13ème Conférence de l'UPCI, tenue à Téhéran, la délégation a condamné les assassinats, le déplacement forcé des habitants musulmans de Rohingya, ainsi que tous les autres actes sauvages commis contre les Rohingyas de manière systématique, ce qui constitue une violation grave et flagrante du droit international et des traités et conventions internationaux relatifs aux droits de l'homme. Nous demandons à la communauté internationale de punir les auteurs de telles violations. Nous appelons le gouvernement du Myanmar à s'acquitter de ses responsabilités conformément au droit international et aux conventions relatives aux droits de l'homme, et à prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre fin aux pratiques racistes contre les musulmans Rohingyas et aux tentatives d'oblitération de leur culture et de leur identité islamiques.
- A travers l'UPCI, nous appelons, les gouvernements des États des Parlements membres à poursuivre leurs efforts auprès de la communauté internationale et des Nations unies afin de garantir le retour définitif de tous les Rohingyas musulmans déplacés, vers leur territoire, en toute sécurité et en dignité et qu'ils puissent bénéficier de tous les droits de la citoyenneté et, de les indemniser de toutes les pertes matérielles et morales qu'ils ont subies, tout en leur fournissant les moyens d'une vie décente.
- Nous appelons tous les États membres de l'OCI, les agences des Nations Unies concernées, les organisations bénévoles et tous les philanthropes à honorer leurs engagements et à s'acquitter de leur devoir de diligenter l'aide humanitaire d'urgence aux camps de réfugiés des Rohingyas afin de mettre un terme à leurs souffrances et d'alléger le fardeau qui pèse sur le Bangladesh.

Afin de réaliser les objectifs de la visite et ses intentions sublimes à savoir : faire connaitre le calvaire de nos frères les Rohingyas et la possibilité de leur apporter une assistance humanitaire, la délégation soudanaise a établi, à son retour, un rapport détaillé sur le visite et les besoins des réfugiés. La délégation a soumis le rapport aux dirigeants et aux membres du Parlement soudanais. En outre, tous les médias, ainsi que les organismes humanitaires et juridiques concernés par la cause des Rohingyas, seront invités à un atelier afin de discuter des modalités de l'assistance aux réfugiés rohingyas.

Rapport sur la Visite aux Camps des Réfugiés Rohingyas

M. Mohammad Ouzzine, vice-président de la Chambre des Représentants marocaine,

Le Vice-président de la Chambre des Représentants, M. Mohammad Ouzzine, a représenté le Parlement marocain lors de la visite organisée par l'UPCI en collaboration avec le Parlement du Bangladesh, dans les camps de réfugiés rohingyas au Bangladesh du 10 au 13 Septembre 2018. La visite a fourni l'occasion d'être informée de près, sur la situation des réfugiés rohingyas, en particulier sur les conditions humanitaires difficiles qu'ils subissent du fait de leur migration. L'objectif était de souligner qu'il était urgent de diligenter l'aide humanitaire supplémentaire aux habitants des camps confrontés à la violence, à l'oppression et au nettoyage ethnique pratiqués par les autorités du Myanmar contre la minorité musulmane.

Les événements les plus marquants du programme de la visite ont été les réunions avec les hauts responsables au Bangladesh, notamment la présidente du Parlement et le Ministre des Affaires étrangères, ainsi que des visites sur le terrain dans les camps de réfugiés Rohingyas au Bangladesh.

Au cours de la visite, M. Mohammed Ouzzine a rencontré la Présidente du Parlement du Bangladesh, qui s'est penchée sur les conditions tragiques auxquelles sont confrontées les Rohingyas en raison des pratiques continuelles de violence exercées contre la communauté musulmane Rohingya au Myanmar constituant une menace flagrante et grave, violation du droit international ainsi que des traités et conventions internationaux relatifs aux droits de l'Homme.

Au cours de cette rencontre, la Présidente a exprimé ses sincères remerciements et sa gratitude à l'initiative de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, qui a envoyé en septembre 2017, une aide humanitaire d'urgence aux migrants musulmans Rohingyas.

Visite des camps de Réfugiés Rohingya

Cette visite a été l'occasion de faire le point sur la situation dans les camps d'accueil et les points de secours. Nous avons écouté les représentants des camps qui ont raconté des événements amers, les souffrances douloureuses et les violations inhumaines qu'ils ont subies, tels que le meurtre de personnes innocentes, la dispersion et la migration forcée d'enfants et de femmes et la destruction de biens.

Il convient de noter que les camps de réfugiés Rohingyas au Bangladesh sont les plus vastes de son genre dans la région. Ils accueillent 800 000 réfugiés et 50 000 enfants sans famille, ce qui constitue un terrain fertile pour la propagation de la violence, de l'extrémisme et du terrorisme.

Conclusion et recommandation

-Les participants à la visite ont appelé les Etats membres de l'UPCI à œuvrer pour l'accélération de la mise en œuvre de l'accord relatif au rapatriement des Rohingyas, signé par un responsable du gouvernement du Myanmar avec les autorités du Bangladesh lors de sa récente visite aux camps de réfugiés.

-Il est nécessaire de demander au gouvernement du Myanmar de respecter ses obligations en vertu du droit international et des conventions relatives aux droits de l'homme et de prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre immédiatement fin au nettoyage ethnique, au déplacement forcé et aux pratiques discriminatoires à l'égard des musulmans rohingyas.

- Appel à la communauté internationale et aux Nations Unies pour assurer le retour durable de tous les musulmans rohingyas migrants dans leur pays.

-Restaurer les droits de citoyenneté en vue de leur permettre de vivre en sécurité et en paix, tout en exerçant des pressions constantes sur le gouvernement du Myanmar afin de mettre fin à cette tragédie horrible.

-Saluer l'initiative royale sur l'acheminement d'une aide humanitaire d'urgence aux Musulmans migrants rohingyas au Bangladesh. Souligner leur gratitude et leur reconnaissance envers le peuple, les dirigeants et le gouvernement marocains, pour leur geste aussi généreux et humanitaire dans les circonstances dans lesquelles vivent les Musulmans rohingyas.

-Etre conscient que la solidarité marocaine n'est pas quelque chose d'étrange pour Sa Majesté le Roi et le peuple marocain. Le Royaume du Maroc a toujours soutenu la nation islamique, considérant cette initiative comme la continuation de la position du Royaume du Maroc et, son rayonnement dans l'espace islamique comme le font les responsables turcs et iraniens.

Lors du Comité Exécutif à Dakar:

Aider les Minorités Musulmanes

La cause palestinienne et l'importance de réaliser l'esprit de fraternité, discutées a Dakar

En réponse à une aimable invitation de S.E. M. Moustapha Niasse, Président de l'Assemblée nationale du Sénégal, le Comité Exécutif de l'UPCI s'est tenu sa 40e réunion les 2 et 3 octobre 2018 à Dakar, République du Sénégal.

La séance d'ouverture a été présidée par S.E M. Moustapha Niasse et en présence de S.E. Issaka Sidibe, Président de l'Assemblée Nationale de la République du Mali, Président de la 12e session de la Conférence de l'UPCI. Ont participé à la Réunion, les membres du Comité Exécutif à savoir: République démocratique et populaire d'Algérie, République du Tchad, République Islamique d'Iran, République du Liban, Malaisie, République du Mali, Royaume du Maroc, Royaume d'Arabie Saoudite, République du Soudan, République de Turquie, République du Sénégal (Pays hôte). Les membres de Comité Exécutif suivants étaient absents: La République d'Azerbaïdjan, République de Côte d'Ivoire, République du Mozambique, République Fédéral du Nigeria et la République Islamique du Pakistan.

Son Excellence le Secrétaire Général de l'UPCI a souhaité la bienvenue aux membres du Comité Exécutif pour leur réponse favorable à son invitation à participer à la réunion. Il a également remercié S.E.M. Moustapha Niasse, Président de l'Assemblée Nationale de la République du Sénégal.

S.E. M. Moustapha Niasse a prononcé l'Allocution d'ouverture. Dans son allocution, il a souhaité la bienvenue à Mesdames et Messieurs les membres du Comité Exécutif et a abordé les défis auxquels l'Oumma islamique est confrontés. Les membres du Comité se sont félicités de l'Allocution de Son Excellence M. Moustapha Niasse et ont demandé de l'inclure dans les documents de la réunion.

S.E. M. Issaka Sidibé, Président de l'Assemblée Nationale de la République du Mali, a exprimé ses remerciements et sa gratitude à S.E. le président de l'Assemblée Nationale du Sénégal pour avoir accueilli la réunion et pour la bonne organisation. Dans son discours, il a mis l'accent sur les défis et les différences auxquels la Oumma islamique est confrontée et qui nécessitent des solutions urgentes. Le plus remarquable de ces défis est la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme religieux, le problème des minorités et le difficile problème palestinien, qui nous impose tous, la nécessité de beaucoup de coopération et d'amitié.

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL:

Son Excellence le Secrétaire Général de l'UPCI a présenté son rapport à la réunion qui couvrait la période entre la date de la tenue de la 13ème session de la Conférence de l'UPCI et la date de la convocation de la 40e réunion du Comité Exécutif à Dakar, République du Sénégal. Son Excellence le Secrétaire général de l'UPCI a présenté son rapport à la réunion, qui couvrait la période entre la date de la convocation de la 13e session de la Conférence de l'UPCI et celle de la 40e réunion du Comité Exécutif, à Dakar - République du Sénégal, le 2 octobre 2018. Et d'ajouter que ledit rapport concernait jusqu'au 30 juillet 2018, les activités de l'ancien Secrétaire Général, et à partir du 1er Août 2018, celles de S.E.M. Mouhamed Khouraichi NIASS, depuis sa prise de fonction en tant que Secrétaire Général de l'UPCI.

LE RAPPORT COMPORTE LES POINTS SUIVANTS:

Participation aux Fora internationaux, en réponse aux aimables invitations faites par les organisations et Unions

similaires, en tant qu'Observateur.
Communiqués publiés par le Secrétariat Général et ceux par les Parlements membres sur différentes occasions.
Messages de félicitations et de condoléances envoyés par Son Excellence le Secrétaire Général de l'UPCI.
Activités dans le domaine médiatique.

AFFAIRES ORGANISATIONNELLES:

Tenue de la 14e Conférence de l'UPCI par le Royaume du Maroc l'an prochain. Le Comité Exécutif de l'UPCI a approuvé la proposition de la délégation marocaine concernant la poursuite des contacts entre le Parlement marocain et le Secrétariat Général de l'UPCI en vue de fixer la date de la tenue de la 14e Session de la Conférence de l'UPCI à Rabat, Royaume du Maroc en Janvier 2019.
Le Comité Exécutif de l'UPCI a mandaté le Secrétariat Général de l'UPCI à faire les coordinations nécessaires avec le Parlement marocain pour déterminer le slogan de la prochaine conférence à la lumière des discussions effectuées lors de la réunion.

L'INSTITUT POUR LA FORMATION PARLEMENTAIRE ET LES ETUDES LEGISLATIVES (DU PARLEMENT LIBANAIS)

Le Comité Exécutif a mandaté le Secrétariat Général d'examiner les voies de la soumission d'une recommandation aux Parlements membres afin de tirer parti des capacités de l'Institut pour la formation parlementaire et les études législatives à l'Assemblée Nationale libanaise, et de renvoyer l'affaire au Comité Général pour suite à donner. Le Comité exécutif a adopté la Déclaration de Dakar comme suit:
Nous, Président et membres du Comité Exécutif de l'UPCI participant à sa 40e réunion, tenue les 2-3Octobre 2018:
Réaffirmant notre respect quant aux objectifs et principes stipulés dans les Chartes de l'OCI et des Nations Unies;
Guidés par le Statut de l'UPCI et la Convention de l'UPCI sur la Lutte contre le Terrorisme et l'Extrémisme adoptée par la 11e Conférence de l'Union Parlementaire des Etats Membres de l'OCI (UPCI), le 24 Janvier 2016;
Réaffirmant notre préoccupation quant aux causes des Minorités musulmanes dans les pays non-membres de l'OCI;
Déclarons ce qui suit:
1. Confirmons que les circonstances cruciales et complexes dans lesquelles vit le monde d'aujourd'hui nécessitent de conjuguer les visions, la coopération et la coordination de nos Parlements et ce, en vertu des nobles principes islamique qui nous invitent à maintenir une coopération mutuelle comme stipule le noble verset: « Entraidez-vous dans l'accomplissement des bonnes œuvres et de la piété et ne vous entraidez-pas dans le pêché et la transgression », jusqu'à ce que l'on puisse réaliser les aspirations de notre Oumma islamique glorieuse en ce qui concerne la sécurité, la paix, le développement et le progrès.
2. Insistons sur le caractère central de la Cause palestinienne, considérée comme la principale cause des Musulmans, et Réitérons notre soutien à la fermeté et à la lutte du peuple palestinien jusqu'à ce qu'il recouvre l'intégrité de ses droits sur l'ensemble du territoire national et Saluons les efforts déployés et des mesures prises afin d'atteindre l'unité nationale palestinienne.
3. Réitérons notre condamnation des pratiques de l'occupation sioniste et de ses méthodes oppressives et sauvages utilisées contre le peuple palestinien qui lutte et reste déterminé à recouvrer sa liberté et sa dignité.
4. Condamnons la décision de l'Administration des Etats Unis concernant l'annulation de l'aide financière des Etats Unis à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), Soulignons la nécessité et le besoin d'accorder une attention particulière à la situation des réfugiés palestiniens et ceux vivant sous l'occupation sioniste.
5. Condamnons de même le terrorisme sous toutes ses formes, pratiquées par les organisations terroristes, et Appelons tous les États du monde à faire preuve d'une coopération constructive pour lutter contre le terrorisme et remédier à ses causes profondes et les éradiquer.
6. Demandons de diligenter le soutien aux minorités musulmanes dans les Etats non-musulmans pour qu'elles exercent leurs droits fondamentaux et, de veiller à la pratique de leurs rituels religieux ainsi que de leurs droits politiques, économiques et civils. 7. Exprimons notre préoccupation quant aux souffrances des millions de réfugiés musulmans, rapatriés et déplacés qui ont été forcés de fuir leur patrie et régions et, Appelons en particulier tous les Etats islamiques ainsi que les organisations internationales bénévoles et les organisations de la société civile pour leur apporter une assistance urgente et nécessaire.
8. Exprimons notre grande préoccupation face à la tragédie qui a frappé les Musulmans Rohingya au Myanmar, ce qui a contraint environ un million d'entre eux à fuir leurs régions et à devenir des réfugiés et Demandons l'arrêt des opérations militaires lancées par les autorités du Myanmar et les extrémistes bouddhistes contre les musulmans Rohingya et, leur accorder une assistance humanitaire. Demandons également à tous les États musulmans de conjuguer leurs efforts avec la communauté internationale et les Etats qui exercent des pressions sur le gouvernement du Myanmar pour trouver une solution politique juste qui garantit aux Rohingya leurs droits légitimes, politiques et civils. Remercions le gouvernement de la République populaire du Bangladesh et son Parlement pour leurs efforts pour accueillir les réfugiés Rohingyas. 9. Soulignons l'importance de la réalisation d'esprit de fraternité, de coopération et d'amitié entre nos Etats frères et Invitons les peuples musulmans de déployer plus d'efforts pour l'avancement du dialogue et de l'entente mutuelle. 10. Réaffirmons l'importance du rôle de l'UPCI dans la défense des principes et croyances de l'Oumma, et dans la lutte contre l'islamophobie et la diffamation de la vraie religion et de ses symboles. 11. Exprimons notre gratitude et nos remerciements à l'Assemblée Nationale de la République du Sénégal, pour l'excellente organisation, la préparation et l'attention accordée à la présidence et aux membres du Comité Exécutif dès leur arrivée à Dakar.

- **Etendre le soutien aux Minorités Musulmanes dans les États non musulmans**
- **Préoccupation face aux souffrances de millions de réfugiés rapatriés et de musulmans déplacés**

Nouveaux Présidents des Parlements de l'UPCI

Nouvelles élections et réélections des Présidents des Parlements membres de l'UPCI:

Les derniers mois ont été témoins de l'élection de nouveaux Présidents des Parlements Membres, alors que d'autres ont été réélus:

- 27 Septembre 2018, réélection de S.E.M. Faisal El-Fayez en tant que Président du Sénat (Majlis Al-Aayan) de Jordanie
- 8 Octobre 2018 Election de S.E.M. Cheikh Ould Baya en tant que Président de l'Assemblée Nationale (Al Jamiya-Al-Wataniya) de Mauritanie
- 15 Octobre 2018 réélection de S.E.M. Hakim Benchamach en tant que Président de la Chambre des Conseillers (Majlis al-Mustacharin) du Maroc
- 24 Octobre 2018 Election de S.E.M. Maad Bouchareb en tant que Président de l'Assemblée Populaire Nationale (Al-Majlis Al-Chaabi Al-Watani) d'Algérie
- 1er Novembre 2018 Election de S.E.M. Ibrahim Qasim en tant que Président du Majlis du Peuple (Majlis) des Maldives
- 6 Novembre 2018 réélection de S.E.M. Ahmed Bin Abdullah bin Zaid Al-Mahmoud en tant que Président du Conseil de la Shura (Majlis Al-Shura) du Qatar
- 9 Décembre 2018 réélection de S.E.M. Ali Bin Saleh Al-Saleh en tant que Président du Conseil de la Shura (Majlis Al-Shura) de Bahreïn
- 12 Décembre 2018 Election de S.E. Mme Fawzia Zainal en tant que Présidente du Conseil des Représentants (Majlis Al-Nuwab) de Bahreïn
- 11 Janvier 2019 réélection de S.E.M. Faustin Boukoubi en tant que Président de l'Assemblée Nationale du Gabon
- 23 Janvier 2019 Election de H.E. Mme Yawa Djigbodi Tsegan en tant que Président de l'Assemblée Nationale du Togo
- 29 Janvier 2019 réélection de S.E.M. Abdelkader Bensalah en tant que Président du Conseil de la Nation (Majlis al-Oumma) d'Algérie
- 30 Janvier 2019 réélection de H.E. Mme Shirin Sharmin Chaudhury en tant que Présidente du Parlement (Jatiya Sangsad) du Bangladesh

Afghanistan

Au cours de la séance plénière de la Chambre des aînés de l'Afghanistan, dirigée par le président de la Chambre, deux documents internationaux approuvés et les discussions ont porté sur les problèmes actuels, le 13 janvier 2019

La session a approuvé l'accord sur le cadre de développement entre le gouvernement de la République islamique d'Afghanistan et le Conseil fédéral suisse d'assistance technique, de coopération financière et d'aide humanitaire après leur examen par les commissions de la Chambre. L'accord susmentionné facilite la réalisation de projets de coopération technique et humanitaire, soutient le processus de réforme en Afghanistan et contribue au développement durable.

L'accord relatif aux services aériens entre le Gouvernement de la République islamique d'Afghanistan et le Gouvernement de la République d'Iraq a également été approuvé.

Algérie

M. Murad Medlasy, Président du Conseil Constitutionnel, décédé le 28 janvier 2019, à l'âge de 76 ans, a été enterré au cimetière Bin Aknoon, à Alger. De hauts responsables de l'État, parmi lesquels figuraient M. Abdelkader Bensaleh, président du Conseil de la Nation, et M. Moaz Busharib, Président de l'Assemblée du Peuple, le Premier Ministre, M. Ahmed Oyahya, ainsi que d'autres personnalités politiques et, personnalités nationales et des membres du corps diplomatique accrédités à Alger sont assistés à la Ceremony.

Burkina Faso

Le Siège de l'Union Parlementaire Africaine (UPA) à Abidjan en Côte d'ivoire a abrité 26 novembre 2018 la cérémonie de passation de charges entre les présidents entrant et sortant de l'Organisation. Alassane Bala Sakandé porte officiellement désormais le flambeau de l'UPA. C'est en présence de plusieurs personnalités parlementaires que s'est déroulé la passation de charges entre Alassane Bala Sakandé, président entrant de l'Union parlementaire africaine, et le président sortant Cipriano Cassama.

Indonésie

Le Président de la Chambre des Représentants, Bambang Soesatyo, a plaidé pour une réforme des Nations Unies, en particulier du Conseil de Sécurité des Nations Unies, déclarant que l'organe mondial devrait jouer un rôle plus efficace dans la sécurité et la paix dans le monde. M. Bambang Soesatyo, a fait cette déclaration lors de la deuxième Séance Plénière de la 4ème Consultation des Présidents du MIKTA, traitant de la paix et de la sécurité par le renforcement de la fonction de Nation Unies, à Bali, le 16 septembre 2018.

S.E. Soesatyo a déclaré que la volonté de l'ONU de maintenir la paix et la sécurité internationales n'avait pas complètement répondu aux attentes de la communauté internationale, et ne correspondait pas aux intérêts des membres permanents du Conseil de sécurité. « Par exemple, en réponse au conflit israélo-palestinien, le Conseil de sécurité des Nations Unies n'a pas réussi à traiter avec les États-Unis. En tant que membre permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies, les États-Unis ont utilisé le veto à plusieurs reprises pour empêcher un projet de résolution condamnant le recours à la force par Israël contre des civils palestiniens ", a déclaré le Président du Parlement indonésien.

Iran

La deuxième conférence sur les défis de la lutte contre le terrorisme et le renforcement des liens inter-régionaux s'est tenue le 7 décembre 2018 dans la capitale iranienne, Téhéran.

Les présidents de parlement de six pays, dont celui de l'Iran, ont assisté à l'événement.

Le président de l'assemblée nationale pakistanaise, Asad Qaiser, qui a présidé le premier tour de la conférence, a cédé la présidence de la conférence à Ali Larijani, président du parlement iranien. Lors du premier tour de la conférence qui s'est tenue l'année dernière à Islamabad, les présidents de parlement iranien, pakistanais, turc, chinois, russe et afghan ont décidé de renforcer la coopération régionale en matière de lutte contre le terrorisme. L'ordre du jour de la conférence de Téhéran a été consacré à l'examen des expériences passées, à l'étude des stratégies actuelles et à l'adoption de nouvelles approches régionales efficaces, au renforcement de la communication et au renforcement de la coopération régionale, à la réalisation de la paix et au développement durable dans la région.

Irak

Président du Conseil des représentants, H.E. M. Mohammad Al Halbousi, a participé à Londres au Symposium de Chatham House, qui a discuté des défis les plus importants auxquels l'Irak est confronté, des causes et des exigences de la prochaine phase. Son Excellence a déclaré que ces problèmes comprenaient la faiblesse des services et l'emploi des jeunes, et que les postes gouvernementaux ne couvraient pas le nombre de diplômés. De plus, le secteur privé ne peut pas offrir de possibilités d'emploi. Cela contribue à la propagation du chômage dans le pays. Il a dit que nous avons besoin de plans préparés pour fournir des services et de l'emploi.

Jordanie

S.E. le Président de la Chambre des Représentants de Jordanie, M. Atif Al Tarawneh, a effectué une visite officielle en Irak en février 2019. Son Excellence a déclaré que les relations futures entre la Jordanie et l'Irak étaient bénies d'optimisme en termes de coordination et de coopération dans le pays. Il a dit que c'était ce que nous avons ressenti de la part de tous les organismes irakiens lors de la série de réunions que la délégation jordanienne a tenues à Bagdad. A la fin de sa visite de deux jours, en réponse à l'invitation de son homologue irakien, M. Mohammad Al-Halbousi, il a déclaré que la visite de Sa Majesté le Roi Abdullah II à Bagdad et la visite du Président Irakien à Amman étaient extrêmement importantes pour les relations des deux pays.

Koweït

S.E le Président de l'Assemblée Nationale du Koweït, M. Marzouq Ali Ghanim, a déclaré que la première réunion du Comité Préparatoire de la 5ème Conférence Mondiale des Présidents de Parlement avait examiné un grand nombre de sujets importants qui devraient figurer à l'ordre du jour. Il a souligné que la discussion avait porté sur plusieurs questions, notamment l'avenir de la démocratie dans le monde et les relations entre l'UIP et les Nations Unies; mécanisme pour dynamiser le Statut de l'UIP afin que tous les membres soient attachés à ses dispositions, en particulier aux résolutions des Nations Unies violées par certains pays. Il a ajouté que le Koweït appelle à des sanctions sévères à l'encontre des États qui ne respectent pas le statut de l'UIP.

Liban

Le Parlement Libanais a accordé sa confiance au nouveau gouvernement dirigé par Saad Hariri par 111 voix sur 117 députes qui étaient présents,lors de la séance de vote tenue le 15 février 2019. Lors de la lecture de la déclaration ministérielle devant le parlement, M. Hariri a souligné la détermination de son gouvernement à mener des réformes audacieuses pour éviter une détérioration de la situation économique.
Hariri a souligné l'importance de l'action positive des ministres pour compléter la déclaration ministérielle, qui résume le plan d'action du gouvernement sur les réformes économiques, financières et administratives.

Malaisie

Le séminaire sur les réformes parlementaires organisé par l'Institut Darul Ehsan (IDE) en collaboration avec le Parlement de Malaisie a été animé par H.E. Dato 'Mohamad Ariff bin Md Yusof, président de la Chambre des représentants, le 8 décembre 2018.
Le processus de réformes parlementaires continuera d'être mis en œuvre pour faire du Parlement malaisien une institution crédible, intègre et respectée, a déclaré le Président Datuk Mohd Ariff Md Yusof.
Mohd Ariff a annoncé la mise en place de six nouveaux comités restreints et a ajouté: les comités sont essentiels à la démocratie et permettent de contrôler et d'équilibrer l'organe exécutif. Le Parlement doit être une institution crédible et intègre. Il a le respect des gens.

Mali

Le Président de l'Assemblée Nationale, S.E. M. Issaka Sidibé a reçu, 25 Octobre 2018, les membres du directoire de DM consulting, une entreprise de droit malien en charge de la promotion des initiatives de développement de la finance islamique. Conduite par le premier responsable, Mohamed Lamine Fofana. L'équipe a fait part au Président Issaka Sidibe des projets et programmes de développement qui seront financés au Mali par les moyens de la finance islamique. Il s'agit entre autres de l'agriculture à haute valeur écologique, la constitution de stocks de sécurité nationale en hydrocarbures liquides et gazeux.

Nigeria

Le Parlement du Nigéria a accueilli la 73e session du Comité exécutif et la 41e Conférence des présidents des parlements nationaux de l'Union parlementaire africaine les 8 et 9 novembre 2018 dans la magnifique ville d'Abuja. La Conférence a examiné d'importants sujets liés au rôle des parlements dans la lutte contre le terrorisme, les gangs armés et le crime organisé en Afrique et à la promotion de l'investissement privé en tant que facteur majeur du développement économique en Afrique.

Oman

S.E.M. Khalid Bin Hilal Al Maoali, Président du Conseil Consultatif, a reçu en janvier 2019. S.E. Mme Maria Fernanda Spinosa, Présidente de l'Assemblée Générale des Nations Unies, et la délégation qui l'accompagne dans les bâtiments de l'Assemblée.
Son Excellence a informé l'invité, des progrès de la consultation dans le Sultanat et de ses étapes successives sur plus de trois décennies d'outils législatifs que les membres de l'Assemblée utilisent, outre le rôle intégrateur joué par le Conseil d'État et le Conseil consultatif système du Majlis d'Oman. Les deux parties ont également discuté de plusieurs questions et sujets d'actualité aux niveaux régional et international.

Pakistan

Le Président de l'Assemblée Nationale du Pakistan, Asad Qaiser, a déclaré que lorsqu'il y aura un état de droit et la paix dans le pays, le pays se développera.
S'adressant à la réunion inaugurale du Forum des anciens parlementaires à l'Institut pakistanais des services parlementaires à Islamabad, il a déclaré que c'était notre pays et que nous devions œuvrer pour son amélioration et son progrès, en évitant nos divergences politiques. Il a ajouté que le forum se révélerait bénéfique et que l'expertise d'anciens parlementaires serait également utilisée dans le meilleur intérêt du pays.

Palestine

Le Conseil National Palestinien a informé les associations parlementaires régionales et internationales du projet d'État occupant israélien visant à cibler et à fermer les écoles de l'UNRWA à Jérusalem.
Le Président du Conseil National Palestinien, M. Salim Al Zaanoon, a expliqué dans des lettres identiques adressées à plusieurs unions parlementaires internationales islamiques arabes, africaines, asiatiques et européennes, au premier rang desquelles figurent l'UIP et le Parlement européen, en indiquant les objectifs et les dangers résultant de la mise en œuvre des recommandations du soi-disant Conseil de sécurité nationale israélien qui a adopté le plan de l'ancien maire israélien de Jérusalem, Nir Barkat, annoncé en octobre 2018, visant à fermer les écoles de l'UNRWA à Jérusalem et à les remplacer par des écoles appartenant au Municipalité de Jérusalem israélienne.

Qatar

La 140ème Assemblée de l'Union interparlementaire (UIP) et les réunions connexes se dérouleront au Sheraton Convention Center de Doha, dans l'État de Qatar, du 6 au 10 avril 2019. S.E. Ahmed bin Abdullah bin Zaid al-Mahmoud, Président du Conseil Consultatif a salué cette décision lors de son discours à la clôture de la 139ème assemblée de l'Union interparlementaire (UIP) à Genève le 18 Octobre 2018. Il a exhorté les Présidents et les délégations des parlements mondiaux prendre part à l'événement et en apprendre davantage sur les grands événements auxquels le Qatar a assisté sous la conduite de son Altesse l'Amir

Cheikh Tamim bin Hamad al-Thani et voir le bon et noble peuple du Qatar et son amour pour la paix, la stabilité et le bien pour tous.

Sénégal

Les députés sénégalais ont adopté, 24 janvier 2019 à l'Assemblée nationale, le projet de loi portant Code pétrolier, lors d'une séance plénière à laquelle le ministre du Pétrole et des Energies Mansour Élimane Kane a participé.

L'objectif de ce nouveau projet de loi portant Code pétrolier et qui comprend 10 chapitres, est de sauvegarder et sécuriser les intérêts économiques et financiers du peuple sénégalais, tout en préservant l'attractivité et la compétition du pays. En plus de la nécessité de disposer d'un Code pétrolier en adéquation avec le contexte d'un pays à fort potentiel en hydrocarbures, s'ajoutent, d'une part, l'exigence d'une mise en conformité avec la constitution et, d'autre part, l'intégration des meilleures pratiques et usages en vigueur nés des mutations intervenues dans l'industrie pétrolières et gazières.

Turquie

La Grande Assemblée nationale de Turquie a accueilli la deuxième réunion du Conseil exécutif et la onzième session plénière de l'Assemblée parlementaire asiatique dans la ville historique d'Istanbul, du 29 novembre au 2 décembre, dans le cadre de: « Promouvoir la prospérité économique en Asie ». Les représentants de 23 pays ont assisté à la conférence. S.E. M. Binali Yildirim, Président de la Grande Assemblée Nationale de Turquie, a déclaré lors de cette réunion: "Le but de la réunion est de faire de l'Asie un centre de civilisation. Si nous le voulons, nous pouvons à nouveau faire de l'Asie un centre d'attraction mondial, En tant que parlementaires, nous avons tous un devoir: les conflits ne servent à rien pour notre région, ni pour l'humanité. "

Emirats Arabes Unis

S.E. Mme. Amal Al Qubaisi, Présidente du Conseil national fédéral des Émirats arabes unis, a souligné l'importance de la visite historique du pape François dans les Émirats arabes unis, qui coïncidait avec « l'année de la tolérance », et a estimé qu'il y a des impacts important en termes de propagation des valeurs de tolérance et de coexistence, au niveau international. Elle a déclaré que la visite visait à réaliser la fraternité humanitaire, à apaiser les tensions, à propager la paix et la concorde, et à chercher sérieusement à répandre la sécurité et la stabilité dans le monde.

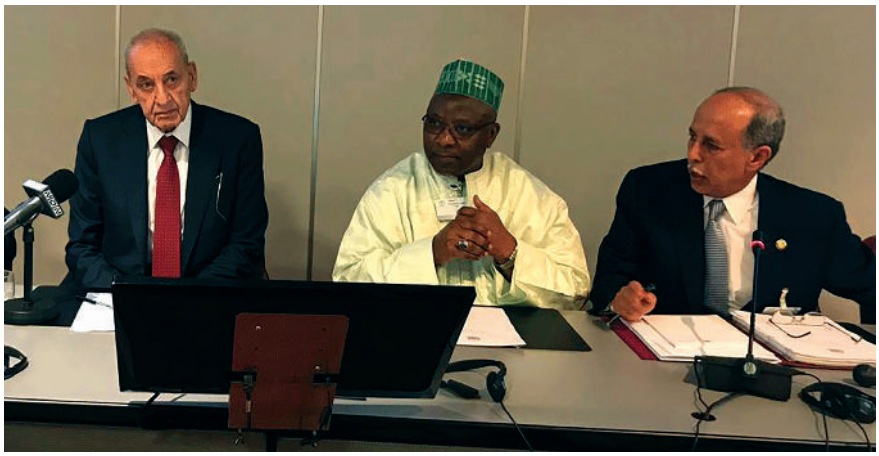

Grande Réussite du Groupe Parlementaire Islamique lors de la Réunion de Genève

Le Groupe Parlementaire Islamique a tenu sa réunion régulière en marge de la 139e Assemblée de l'UIP, sous la présidence de S.E.M. Ahmed Abdullah Zaid Al-Mahmoud, Président du Conseil consultatif qatari, le samedi 13 Octobre 2018, à Genève en Suisse.
La réunion a eu lieu avec la présence de Leurs Excellences les Présidents des Parlements de l'Etat du Koweït, de la République du Liban, de la République du Soudan et de la République de Turquie ainsi que un grand nombre de membres des délégations de l'UPCI participant aux réunions de l'UIP.
La Question du point d'urgence:
Les délégations jordanienne et koweïtie ont présenté des propositions relatives à la question de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) concernant le grave déficit budgétaire et assurer la continuité de la fourniture des services nécessaires aux réfugiés palestiniens et, la décision des USA de stopper son aide à l'Agence.

La réunion a approuvé d'intégrer les deux propositions en une seule et la soumettre en tant qu'une seule proposition à l'UIP pour son inclusion dans son Ordre du Jour. La proposition unifiée a recueilli un soutien substantiel, représentant plus des deux tiers des voix des participants la réunion de l'UIP. Cependant, un petit nombre de vote a empêché l'inscription de ce point à l'Ordre du Jour.
Symposium sur l'homosexualité:

Lors de la 138e Assemblée de l'UIP, l'an dernier, tenue à Saint Petersburg, en Fédération de Russie, un groupe de membres du Comité des Droits de l'Homme de l'UIP, a réussi à adopter une résolution visant à organiser un Symposium pour les homosexuels. Toutefois, les délégations parlementaires Islamiques ont décidé de faire face à cette question et mobiliser le soutien et l'appui des divers groupes participant à la présente Assemblée de l'UIP en vue de faire échouer ladite résolution. La réunion du Groupe Islamique s'est mis d'accord sur une position commune.
Lors de la première réunion de l'actuelle Assemblée de l'UPI, le groupe Islamique a demandé le retrait du point concernant les gays de l'Ordre du Jour du Comité des Droits de l'Homme de l'UIP. Il a été décidé de se prononcer sur la possibilité que la session plénière pourrait changer l'Ordre du jour des Comités de l'UIP.
Les délégations parlementaires islamiques, notamment les Présidents de Parlement ont développé et traité cette question avec les autres délégations jusqu'à ce que leurs efforts soient couronnés de succès. Le point sur le peuple gay a été retiré de l'Agenda du Comité des Droits de l'Homme.
Cela a été considéré comme une grande réussite du Groupe islamique et Arabe qui a de même pu récolter le soutien des Etats africains ainsi que ceux de la Chine et de la Fédération de Russie.
Il est à noter que les participants à la réunion de l'UIP à Genève ont décidé de tenir la 140e Assemblée de l'UIP à l'Etat de Qatar, les 6-10 Avril 2019.

Secrétaire Général Participe à la Réunion de l'APA

S.E. le. Secrétaire Sénéral de l'UPCI, M. Mouhamed Khouraichi Niass, accompagné du Secrétaire Général Adjoint, a participé en tant qu'observateur aux travaux de la 11e Session de l'Assemblée Parlementaire Asiatique (APA), qui s'est tenue à Istanbul, en Novembre au 2 décembre 2018 sous le thème:« Promouvoir la prospérité économique en Asie». S.E. le Secrétaire Général de l'UPCI a prononcé un discours dans lequel il soulignait le potentiel considérable de l'Asie, sa position géopolitique et la diversité des liens entre ses peuples, qui rendent ce continent propice à une prospérité économique croissante et à un avenir prometteur.
S.E. le Secrétaire General a ajouté: À ce stade, rappelons-nous de la Déclaration de l'Assemblée générale des Nations Unies sur « Transformer notre monde: le Programme de développement durable 2030 » de l'année 2015, qui devrait nous servir comme référence pour la prospérité économique. Il a dit: «Selon la Déclaration du Forum parlementaire mondial sur le Développement durable tenu à Bali en 2017, les parlementaires devraient continuer à participer activement de manière à contribuer à la mise en œuvre effective et à la réalisation rapide des objectifs de développement durable, en promulguant des législations pertinentes et en adoptant des budgets d'habilitation, en promouvant la sensibilisation, la responsabilité et l'engagement social; par le biais de ces recommandations, nous pourrons atteindre notre objectif à savoir promouvoir la prospérité économique en Asie, ce qui pourra aider à éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes et dimensions.

Le Secrétaire Général Condamne l'Attaque Israélienne contre le Peuple Palestinien Non-armé

Le Secrétaire Général Condamne l'Attaque Israélienne contre le Peuple Palestinien Non-armé S.E. M. Mouhamed Khouraichi Niass, Secrétaire Général de l'UPCI, a condamné et dénoncé les brutalités des autorités israéliennes d'occupation. Dans sa communique, le secrétaire Général de l'UPCI a déclaré sa solidarité avec le peuple palestinien héroïque et son soutien dans les circonstances aussi critiques. Il a appelé à leur fournir une protection internationale contre les brutalités des autorités et des colons. Il a également appelé à une intervention internationale urgente pour mettre fin à cette agression persistante contre le vaillant peuple palestinien. il a de même appelé les Parlements du monde entier à se tenir aux côtés du peuple palestinien, dont les souffrances ont tant duré, et leur a demandé de condamner les crimes commis par les autorités et les colons israéliens.

Le Secrétaire Général remercie la Présidente du Parlement de Bangladesh

S.E. le Secrétaire Général de l'UPCI, M. Mouhamed Khouraichi NIASS a exprimé ses remerciements et gratitude sincère, au Parlement de Bangladesh ainsi qu'à la Présidente du Parlement, S.E. Mme. Shirin Shudhury, pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité généreuse dont la délégation de l'UPCI a fait l'objet, lors de sa visite au Bangladesh. Il a souligné que la visite aux camps de réfugiés Rohingya avait permis à la délégation de l'UPCI, de faire le point sur la situation des réfugiés qui avaient fui la persécution qu'ils ont connue dans leur pays, le Myanmar.

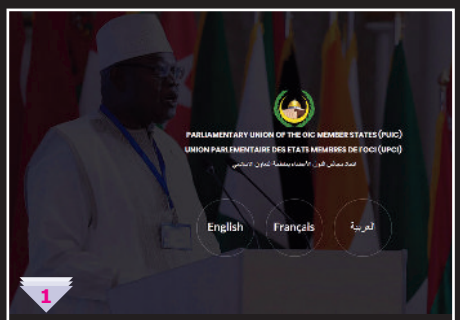

1

Nouveau look pour le site web de l'UPCI

Pour visiter le site Web de l'UPCI, connectez-vous à cette adresse: www.puic.org et sélectionnez votre langue: Tous les documents sont disponibles en trois langues de travail de l'UPCI. (Arabe, Anglais et Français). Le département des médias de l'UPCI met à jour son site Web en ce qui concerne les activités et nouvelles du Secrétaire Général et du Secrétariat Général.

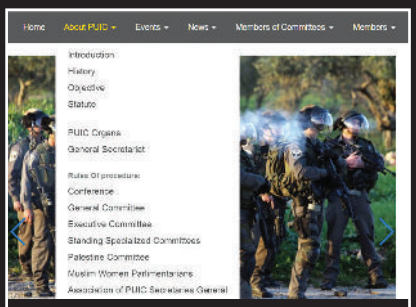

Menue

2

En cliquant sur lla case Noire, vous avez accès à plus de détails sur l'histoire et la structure de l'UPCI, les événements, les actualités, etc.

À la Une

3

Top News contient quatre nouvelles importantes, concernant des Parlements Membres de l'UPCI...

Galerie de photos

4

La Galerie contient les phots des Conférences de l'UPCI, des visite du Secrétaire Général et d'autres événements.

Point de Vue

5

Des articles qui reflètent les points de vue des Parlementaires de l'UPCI. Le site Web de l'UPCI sollicite les points de vue et commentaires des Parlements Membres.

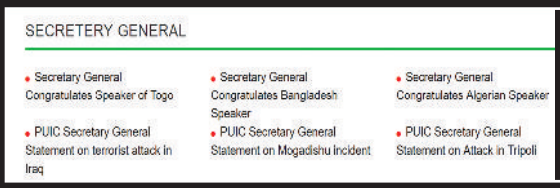

6 **Secrétaire Générale:**

Mettre en exergue, les activités du Secrétaire Général et du Secrétariat de l'UPCI.

L'UPCI en Vidéos

7

Des événements importants et intéressants, y compris les discours des Présidents des Parlements par vidéo.

USB de l'UPCI

Le Secrétariat Général de l'UPCI prépare régulièrement des clés USB avant la tenue de la Conférence. Lors des rencontres, elles seront distribuées à tous les participants pour qu'ils aient accès à tous les rapports, publications et règlements de l'UPCI sous format PDF et en 3 langues de l'Union.

Prochaines Réunions:

8

les Conférences et rencontres de l'UPCI

Rédaction

Editeur en Chef:
Amb. Mohammadi Sijani

Senior Editors:
Sharareh Fathizadeh
Managing Editor:
Zahra Khodaie

Adresse:
34, Pesyan St. Moghadas Ardabili, Za'afaranieh - Téhéran - Iran

Tel: +9821 22418860-1-2
Fax: +9821 22418858-59

Email: g.s@puic.org
Site: www.puic.org